

A U V E R G N E



ARCHITECTURES

REVUE
DU CONSEIL
REGIONAL
DE L'ORDRE DES
ARCHITECTES
Avril 2002
N°28 - 6,10 €

Maison du Parc Livradois-Forez

La recherche d'une harmonie

— ARCHITECTURE
La réforme est-elle
pour demain ?

MOULINS
La mémoire
du bâtiment



Les présidents national et régional
à l'Assemblée Générale.

Les fondations
de la maison
"Bio"

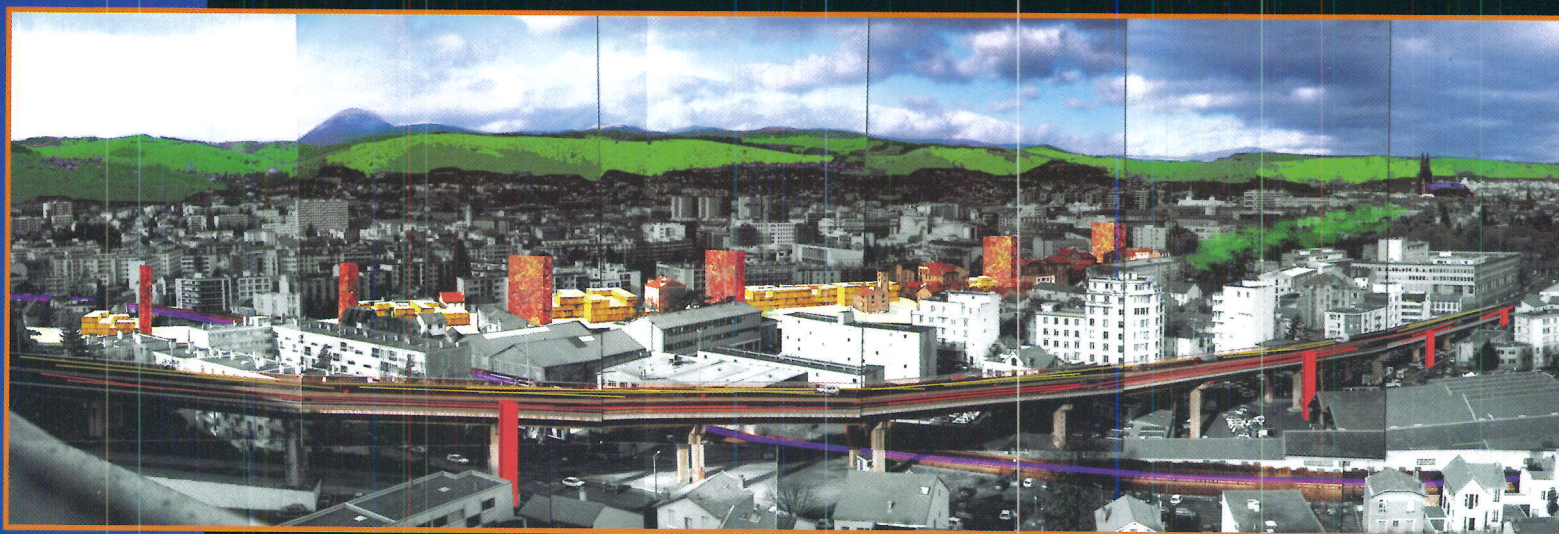
Kessler-Rabanesse

Premier acte de la réhabilitation urbaine engagée par la Ville de Clermont-Ferrand, au-delà du centre ville et des centres anciens du plateau central et de Montferrand, le site de Kessler-Rabanesse est sous les feux de l'actualité européenne depuis le lancement à Berlin, en novembre 2000, du 6^e concours international d'urbanisme et d'architecture, Europan. Sur le thème : *Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles*, le projet clermontois a séduit 42 jeunes urbanistes européens. En juillet 2001, le jury prime *Le troisième voyage des Dômes**, de Christophe Boyadjian et Patrice Prével, auxquels une mission de faisabilité est désormais confiée.

L'objectif est de donner une identité à ce secteur d'une superficie de 4 hectares, d'en faire le "quartier latin de l'agglomération", en renforçant sa spécificité étudiante mais où se croiseront de multiples activités. Un projet conçu comme un lieu de vie, harmonieux et résolument moderne, à l'échelle d'une métropole.

**Le projet
d'un site
harmonieux
et moderne**

* En référence aux différentes époques d'urbanisation du quartier : le voyage correspond à l'installation, au début du xx^e siècle, de maisons individuelles ; le deuxième à la construction du viaduc Saint-Jacques, de la « Muraille de Chine » et de la voie ferrée ; le troisième voyage sera celui d'une urbanité nouvelle se réappropriant les éléments précédents.



4

conseil de l'ordre

- Ce qu'il faut savoir sur le nouveau code des marchés publics
- Dialogue entre les architectes et les maires ruraux
- Être (auteur) ou ne pas être (dans le journal)...
- Le tour d'Auvergne avec les architectes
- Les architectes tiennent leur Assemblée générale
 - La réforme est-elle pour demain ?
 - Réunion export
 - Seize architectes prêtent serment

8

actualités-brèves

- Les nouvelles frontières de l'Entreprise
- Le grondement de Vulcania
- Patrimoine en chantiers
- Le projet Marguerit pour la place de Jaude
- Quand le sculpteur converse avec l'architecture...
- Ces détails qui changent tout
- Un mémoire d'histoire de l'art sur l'hôpital Sabourin
- Nouveau projet pour le théâtre d'Aurillac

12

clin d'œil

40 porcs à l'hectare

13

actualités

Le Puy : Un entrepôt dans la ville

Plusieurs contraintes ont été posées aux architectes pour l'agrandissement des caves Molière, destinées à la vente et au stockage du vin.

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 www.archi-auvergne.org ordre@archi-auvergne.org

Directeur de la publication : Roland Ondet

Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.

Correspondants : Didier Allibert, Marc Escande, Claude Maitrias,

Bruno Recoules, Sylvie Soulas.

Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 www.gdebussac.fr avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction

Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08 Alain Rosset 04 73 90 14 34

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2002.

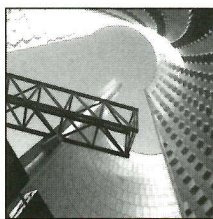
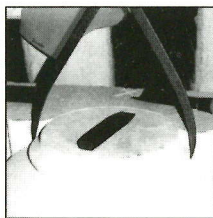


sommaire

La Maison du Parc Livradois Forez : La recherche d'une harmonie

Ils n'ont pas voulu copier l'architecture locale, tout en choisissant les mêmes matériaux.

Ni casser l'harmonie fragile de ce village typique du Livradois Forez, tout en affirmant le rôle que doit jouer une "Maison" du Parc. Avec ce projet, intéressant à plus d'un titre, en particulier dans la démarche, les architectes ont tenu compte prioritairement des techniques de construction liées aux savoir-faire locaux. Ils s'expliquent.



16

événement

Moulins : La mémoire du bâtiment

Pris d'une véritable passion pour l'art et la manière de bâtir, Bruno Recoules, architecte, a pu ouvrir enfin "son" musée, présentant les différents corps de métier, le seul en France, inauguré en 1995.

17

Les thèses de fin d'études à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand.

18

dossier

Les fondations de la Maison Bio

Construire "bio"... Cette ambition ne fut longtemps que le souci de quelques "baba-cools" en mal de retour à la terre. Avec l'essor d'une écologie crédible, l'idée a fait son chemin "plutôt du côté du grand public, qui pousse peu à peu le monde de la construction à prendre en compte cette demande".

22

repères

L'Hôtel de Ville de Moulins : Un modèle de l'architecture néoclassique en Auvergne

Construit par François Agnety (1793-1845) dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle, l'Hôtel de Ville de Moulins révèle les constantes des édifices publics bâtis sous la Restauration et la Monarchie de Juillet et met en évidence l'existence d'une architecture néoclassique en province.

24

savoir-faire

Opération "Bellevue" sur les côtes de Clermont

26

observatoire

L'observatoire des concours dans la région Auvergne.

carnet

Sommies-nous en passe de devenir des concepteurs-façadiers responsables ? Grâce à Dieu non si nous restons vigilants.

Le 28 décembre, le Conseil d'État a donné raison au fond à notre Conseil dans un procès qui l'opposait depuis de nombreuses années au Conseil général du Puy-de-Dôme pour le marché de conception-construction du collège Jean Vilar à Riom.

L'intérêt à agir de l'Ordre a été reconnu alors qu'il avait été dénié par la Cour administrative d'Appel de Lyon dont l'arrêt a été annulé. On en revient ainsi aux conclusions des experts près la Cour de Cassation qui étaient que ce recours à la procédure conception-construction n'était pas justifié.

Récemment, la communauté d'agglomération de Vichy lançait la même procédure de conception-réalisation (vocabulaire actualisé) pour son siège. Elle l'annulait peu de temps après, suite à une requête déposée par notre conseil au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand. C'est une sage décision.

Pourquoi avoir recours à une telle procédure quand on peut :

- Passer des marchés d'études et de définition.
- Confier des études de diagnostic détaillé à des intervenants extérieurs à la maîtrise d'œuvre (il s'agissait à Vichy d'une réhabilitation et le diagnostic ne fait pas partie de la mission de base).
- Consulter sur performances certains lots sur avant-projet sommaire lorsque l'on doit avoir recours à des techniques spécifiques qui conditionnent la suite du projet.

e n j e u La facilité apparente sans doute de n'avoir que deux interlocuteurs, de penser gagner du temps... alors qu'au moindre problème, la cascade des appels en cause fait que l'on se retrouve à 50 autour de l'expert, et que le temps nécessaire à la réflexion et à la maturation d'un projet est quasiment incompressible.

Facilité et marché de dupes pour le Maître d'Ouvrage. Comment peut-on apprécier la teneur d'un projet a priori ficelé et complet en une seule réunion de jury ? Le seul moyen du Maître d'Ouvrage pour obtenir ce qu'il veut sera de mettre en avant son programme qui devra définir la teneur précise des prestations attendues dès l'origine. On a bien du mal à imaginer que la vie et l'évolution d'un projet soient figées à ce point et bétonnées tel le mur de l'Atlantique face à des juristes pointilleux. Gare aux avenants !

Marché de dupes pour l'Architecte. Peut-on penser que l'Architecte restera libre de ses choix face aux impératifs de l'entreprise générale qui contractera ? L'Architecte donne, l'entreprise vend. Chacun son rôle et sa logique. Le mariage arrangé de ces deux intérêts n'est pas en faveur de l'Architecte et de ses exigences qui grignotent la marge de l'entreprise et sont rapidement écartées au détriment de la qualité. La condition essentielle de la qualité de notre production, c'est l'indépendance. Même si c'est une position d'équilibre pénible à tenir, nous la défendrons pour défendre la qualité de l'Architecture.



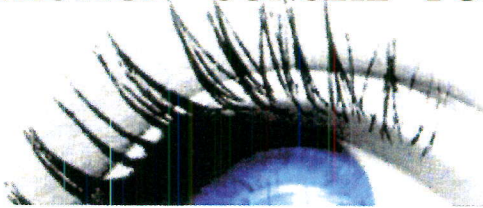
Jean-Paul Lanquette, Président

AGENCE DE CLERMONT-FD

Parc technologique de La Pardieu
19, avenue Léonard de Vinci
63063 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 44 27 00

AGENCE DE L'ALLIER

25, rue de la Baigneuse
03400 Yzeure
Tél. 04 70 44 76 09

INSPECTION - CONSEIL - FORMATION**SOCOTEC**

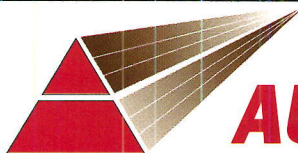
QUALITE, SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT

AGENCE DU CANTAL

69, rue Paul Doumer
15000 Aurillac
Tél. 04 71 48 41 58

AGENCE DU PUY-EN-VELAY

36, boulevard Alexandre Clair
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 11 93

**ENTREPRISE
AUGUSTE Joël**

Bois lamellé collé - Charpente - Couverture - Zinguerie

ZA de la Lissandre - 63430 PONT DU CHATEAU
TÉL : 04 73 83 33 56 - FAX 04 73 83 58 22 - PORT. 06 12 48 75 03



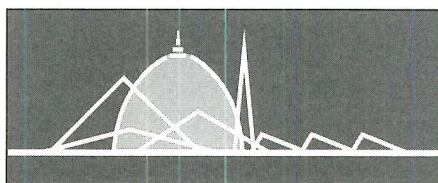
Ingénierie GÉNÉRALE
des TECHNIQUES de la Construction

Equipements Techniques
Structures
Economie de la Construction
OPC
SPS

Village d'Entreprises
14, avenue du Garric - Parc d'Activités de Tronquières
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39

E.mail : igetec@net15.fr

**COUVRADÔMES**

Jacques LÉPRON

COUVRADÔMES SARL

41, RUE DES FRERES-LUMIERE - ZI LE BREZET
63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 14 00 15 - FAX 04 73 14 00 07

COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
BARDAGE
DESENFUMAGE
ENTRETIEN
TRAVAUX NEUFS
MONUMENTS
HISTORIQUES

Ce qu'il faut **savoir** sur le **nouveau code** des **marchés publics**

Envoyé avec la revue, un petit fascicule répond clairement aux principales questions que se posent les architectes et les maîtres d'ouvrage.

Comment s'y retrouver à la suite de l'application du nouveau Code des marchés publics, depuis le 9 septembre 2000? À quoi correspond la procédure négociée spécifique? À partir de quel montant s'applique la mise en concurrence de la maîtrise d'œuvre? Voici quelques-unes des questions que se posent les architectes et les maîtres d'ouvrage. Sous forme de tableaux, un petit fascicule, préparé par les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon, du Limousin et de Midi-Pyrénées, apporte des réponses simples et claires. Pour faciliter la tâche des uns et des autres, le Conseil de l'Ordre Région Auvergne a pris l'initiative de l'envoyer avec ce numéro d'Auvergne Architectures. A conserver précieusement.

De son côté, la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publique (MIQCP) publie également un document sur la procédure négociée spécifique, en rappelant son champ d'application, repris sous forme de tableau (*). Il permet de voir les différentes étapes obligatoires pour choisir une équipe de maîtrise d'œuvre. En annexe, la Mission précise les paramètres de la négociation et suggère une "liste de préoccupations que le maître d'ouvrage devrait avoir en tête lors des entretiens avec les équipes candidates", pour les marchés compris entre 90 000 et 200 000 € HT.

Toujours dans le même esprit, une journée de formation a été organisée, le 27 mars 2002, par l'Ordre des architectes Région Auvergne, les directions régionales de l'Équipement et des Affaires culturelles, à l'initiative de la MIQCP, sur la qualité des constructions publiques. Destinée aux responsables des organismes d'HLM et des collectivités locales, aux architectes et à leurs partenaires, cette journée a permis d'analyser le système des consultations, le montage des marchés de mise en œuvre en fonction des différentes tranches définies par le nouveau Code des marchés publics.

(*). Arche Sud, 92055 La Défense cedex 04; Internet: <http://www.archi.fr/MIQCP>.

Dialogue entre les architectes et les maires ruraux

Devant de nombreux maires ruraux, réunis à Montpeyrroux (Puy-de-Dôme), à l'occasion de leur assemblée générale, le président de l'Ordre des architectes Région Auvergne, Jean-Paul Lanquette, et son conseil, ont répondu sur toutes les questions que les élus peuvent se poser en matière d'architecture.

Sur le thème "L'architecte et les collectivités locales", les intervenants se sont interrogés sur la place qu'occupent les architectes, avec une présentation succincte de la profession, des diplômes et qualifications, du rôle de l'Ordre, de la déontologie, des responsabilités légales des missions de l'architecte. Les élus ont appris ainsi à choisir leur architecte, en tenant compte des seuils du nouveau code des marchés publics et du montant des honoraires.



Être (auteur) ou ne pas être (dans le journal)...

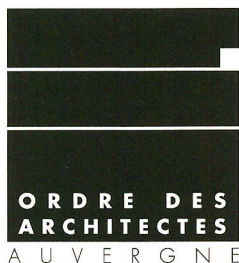
C'est une pratique fréquente, mais ce n'est pas une raison pour la laisser se banaliser... Alors disons et répétons que la publication d'images représentant une œuvre architecturale, que cela soit dans un bulletin municipal, sur des affiches, voire à la télévision ou dans la presse quotidienne régionale, est régie par des principes de droit précis (voir Auvergne Architectures n° 26, p. 18). Outre un droit patrimonial qui s'applique à l'exploitation de la repré-



Le lycée Lafayette à Clermont-Ferrand
Ferrand signé Christian Hauvette et Atelier 4 (Jean-Jacques Erragne, Jean-Pierre Héroult, Jean-Louis Pourreyron, Philippe Tixier).

sentation ou de la reproduction de l'œuvre, il existe un droit moral, à proprement parler le droit de l'auteur, qui inclut le respect de son nom (droit d'inscription et de maintien du nom de l'auteur sur l'œuvre), de l'œuvre elle-même (droit d'opposition à la modification ou la dénaturaison de l'œuvre, même pour l'architecte chargé de la seule conception et pas de la direction des travaux). Ce droit perpétuel, inaliénable, imprescriptible et transmissible aux héritiers, se heurte parfois au droit de propriété du maître d'ouvrage... mais pas seulement. Nombre d'architectes voient ainsi leur travail publié "anonymement", et se trouvent souvent dans une situation difficile pour réclamer le simple respect de ce droit.

Pourquoi? Parce que les œuvres ainsi représentées sont le plus souvent des commandes publiques, et que leur maître d'ouvrage tient souvent à "maîtriser" leur médiatisation – on comprend fort bien qu'il le souhaite, soucieux d'éviter "l'article qui tue" (*"La salle polyvalente sera-t-elle prête pour le 14 juillet?"* ou *"Malfaçons dans le béton? La rentrée des classes pourrait être retardée"*). Aussi comp-



te-t-il sur son service en charge de la communication pour diffuser une information à peu près "contrôlée", où son action sera clairement expliquée: ainsi le journaliste ne pourra se contenter de parler que des trains en retard, mais devra aussi évoquer ceux qui arrivent à l'heure... C'est du moins ce qu'il espère, tant il redoute – à tort ou à raison – l'impact médiatique d'une critique de son action. C'est qu'il est élu, le maître d'ouvrage...

Et l'architecte, dans tout ça? Le maître d'ouvrage ne lui en veut pas particulièrement. Au contraire: ils ont travaillé ensemble, ils recommenceront sans doute... L'architecte aide l'élu à concrétiser son projet, à traduire en pierres et en volumes une idée politique; si cette traduction est fidèle, leur relation relèvera plutôt de la complicité. Mais pour l'élu, l'enjeu de la communication ne respecte pas toujours les intérêts de l'architecte-auteur; et comme celui-ci dépend de celui-là pour de futures commandes publiques, un conflit "pour l'honneur de l'auteur" pourrait être suicidaire pour son carnet de commandes...

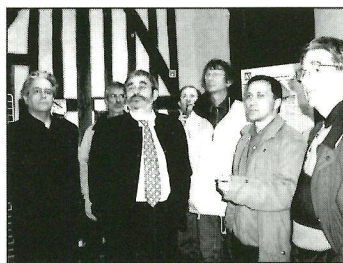
Quel recours reste-t-il à l'architecte pour faire valoir la propriété intellectuelle et artistique de sa création? C'est peut-être du côté de la presse qu'il doit faire entendre ses droits. La réponse habituelle, et bien commode, du journaliste face à une demande de mention du nom du maître d'œuvre, c'est: *"Je n'ai pas à faire de la publicité pour une profession libérale."* Noble principe – qui s'évapore dès lors qu'il s'agit d'exposer l'irruption sur la scène locale d'un "grand architecte", généralement parisien. Dernier exemple en date: les images de la future école clermontoise des Beaux-Arts ont été publiées et dûment créditées dans toute la presse locale. Dans ce cas, l'argument de la publicité induite n'existe plus... Serait-ce qu'à l'inverse, c'est le "grand architecte" qui fait de la publicité à la ville où il va construire? Peut-être devrait-il alors faire payer par la presse la publication de ses images... Plus sérieusement, le critère de distinction entre le "grand architecte" et... "l'autre", c'est que le premier, comme le maître d'ouvrage, dispose lui aussi d'un chargé de communication – et pas l'autre... Alors, sans méconnaître l'utilité des "communicants", il faut souhaiter qu'aucun journaliste ne se contente de cette seule source d'information, dont on comprendra qu'elle soit univoque, en sachant qu'en matière de construction il en existe toujours une autre, à savoir l'architecte...

Le tour d'Auvergne avec les architectes

Lancée à la Maison du Tourisme de Clermont-Ferrand, pour montrer les grandes tendances architecturales de l'Auvergne au cours du 20^e siècle, une exposition de 30 panneaux, préparée par le Conseil de l'Ordre Région Auvergne (*), circule depuis plus d'un an dans les principales villes de la région: au musée du Bâtiment de Moulins, au printemps 2001, à la mairie d'Ambert, en mai, puis à Saint-Flour, le mois suivant, en présence de Pierre Jarlier, sénateur-maire et... architecte (Voir Auvergne Architectures n° 26), et de Jean-François Susini, président national de l'Ordre, à l'établissement thermal de Royat, en juillet, à La Bourboule, en septembre, puis dans les salles du Conseil général du Cantal à Aurillac, en novembre et, enfin, au centre Athanor de Montluçon, en janvier dernier. L'exposition doit aller ensuite au Puy, à Vichy et à Brioude.

(*). Disponible à l'Ordre des architectes.

Mars 2001 : Moulins



Mai 2001 : Ambert



Mai 2001 : Saint-Flour



Septembre 2001 : La Bourboule



Décembre 2001 : Aurillac



Janvier 2002 : Montluçon



Les architectes tiennent

De nombreux architectes ont participé à l'Assemblée générale annuelle qui s'est déroulée à Cournon d'Auvergne (Puy de Dôme). L'évolution de la profession, en particulier le projet de la réforme de la loi sur l'architecture, a tenu une large place dans le débat.

Un entretien exclusif avec Jean-François Susini, Président national de l'Ordre des architectes, ici, au côté de Jean-paul Lanquette, président du Conseil de l'Ordre, région Auvergne.



Photos: Strapontin

La réforme est-elle pour demain

On en parle depuis quatre ans, mais les discussions avaient déjà commencé avant la déclaration de Catherine Trautmann, alors ministre de la Culture. Pour Jean-François Susini, président national de l'Ordre des architectes, interrogé lors de son passage à Clermont, il faudra attendre l'automne, au lendemain des prochaines élections, pour y voir plus clair.

Auvergne Architectures: La réforme, la réforme, la réforme! Tout le monde en parle mais beaucoup d'architectes pensent qu'elle n'arrivera jamais. Partagez-vous le même point de vue?

Jean-François Susini: Ne soyons pas pessimistes! Personnellement, je crois au contraire qu'elle avance dans les esprits, autant du côté du ministère que des parlementaires, qui seront appelés à la voter. Nous en saurons un peu plus à l'automne, après les élections. Cette réforme, j'en suis conscient, propose une nouvelle règle du jeu, et chaque groupe cherche naturellement à préserver ses intérêts.

En dehors de toute polémique, elle me semble indispensable pour clarifier l'acte de construire et remettre l'architecte à sa véritable place. Ce n'est pas un débat corporatiste, comme certains le laissent entendre. Non, il s'agit en fait de savoir si l'architecture est prise en compte sérieusement par notre société.

A. A.: Quelles sont les grandes lignes de cette réforme?

J.-F. Susini: Pour simplifier, j'en définirai trois.

- D'abord, le champ d'intervention des architectes, autrement dit la fameuse notion de seuil et leur présence obligatoire dans le domaine de la réhabilitation, qui représente actuellement environ 60 % du marché, le fonctionnement interne de la profession et l'avenir de l'Ordre. Je rappelle seulement que les architectes réclament depuis longtemps un abaissement du seuil. Vous en connaissez les raisons. Si nous voulons améliorer l'architecture en France, nous devons obtenir cet engagement. Nous avons également proposé la création d'un permis de réhabiliter, avec au minimum un diagnostic, afin d'empêcher certaines démolitions. Cela vous aurait sans doute aidé à défendre Sabourin...

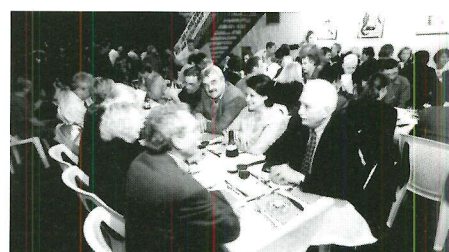
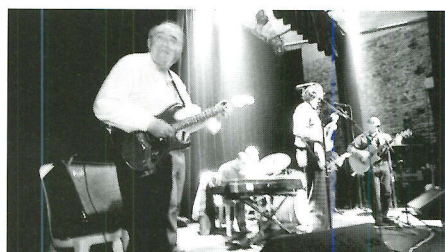
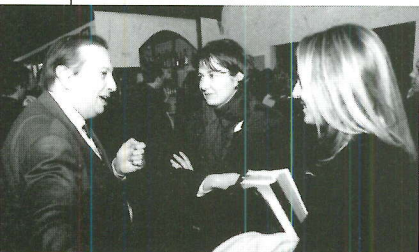
- Du législateur, nous attendons aussi qu'il incite les sociétés d'architectes à se développer, pour simplifier le fonctionnement de la profession et obtenir une meilleure transparence pour l'ensemble des marchés.

- L'Ordre, enfin! La régionalisation est entrée dans les faits à défaut de l'être dans les textes. Les vingt-six présidents de région participent effectivement à nos travaux aux côtés des représentants nationaux. Nous souhaitons encore qu'un contrôle soit établi par les architectes sur la qualité des signataires des permis de construire. Et l'Ordre pourrait s'occuper du dépôt légal des dossiers concernant les ouvrages terminés, ce qui reviendrait à mettre en place un système d'archives. En d'autres termes, nous voulons simplement que les architectes soient associés plus étroitement à tout ce qui touche l'architecture et que la loi leur reconnaisse ce titre.

A. A.: J'imagine que le milieu de la construction ne reste pas les bras croisés. Je pense notamment à la Fédération du Bâtiments, aux constructeurs de maisons individuelles, à quelques bureaux d'études... À quels types de réactions vous heurtez-vous?

J.-F. Susini: Elles ne sont pas du même ordre. Bien entendu, chacun défend ses intérêts. Beaucoup d'artisans souhaitent mener leur propre politique. Les grosses entreprises s'inquiètent d'être contrôlées sur les variantes, pour dégager une marge plus importante, qui tourne autour de 20 à 25 %. Ce qu'ignore le plus souvent l'acheteur, qui reproche ensuite à l'architecte de s'attribuer des pourcentages énormes. Ce système conduit d'ailleurs à multiplier les litiges avec le maître d'ouvrage. De leur côté, les

"Certains voient la réforme d'un mauvais œil"



nt leur **Assemblée Générale**



constructeurs de maisons individuelles redoutent l'abaissement du seuil et la suppression de la loi de 1990, leur permettant d'aller au-delà jusqu'à deux logements.

Et les grands bureaux d'études voudraient déposer les permis eux-mêmes et poussent pour que les économistes puissent même être mandataires. Ces pressions, je le sais, ont été prises en compte par certains parlementaires. À nous de convaincre les autres. Voyant que la loi suit quand même son chemin, le milieu de la construction a ten-

dance à se raidir, et c'est une attitude normale en période de négociation, avec des attaques parfois virulentes.

A. A. : Et l'Europe des architectes, peut-on l'espérer un jour ?

"Les architectes auvergnats posent les vraies questions"

J.-F. Susini : En tout cas, nous la préparons. Mais la route sera longue, avant d'harmoniser nos statuts. Autour de la table, sont invités les représentants des architectes des pays membres et de ceux qui doivent entrer dans l'Europe, mais ils n'ont alors qu'une voie consultative. De quoi parle-t-on principalement ? Déjà du rôle des architectes, qui varie selon les États, en essayant de définir leurs prestations et leur place dans la société.

Puis des marchés publics, un sujet particulièrement sensible, car nous touchons alors directement au système des concours, que la France privilégie, contrairement aux autres, et que l'Allemagne voudrait organiser en deux temps : une présélection sur esquisse, totalement anonyme, pour retenir cinq candidats, qui seraient ensuite rémunérés. L'idée est intéressante, mais nous craignons que les architectes, pour être retenus, remettent plus qu'une simple esquisse. Cela repose aussi la question du jury et de sa composition. Sera-t-il assez qualifié pour interpréter une esquisse ? En sachant que celui-ci est souverain outre-Rhin, alors que ce pouvoir, en France, revient au maître d'ouvrage.

Sur la question des barèmes, qui apportent un repère aux clients, la France se sent isolée. Car c'est le seul pays européen où ils sont interdits. À l'initiative des avocats, le Parlement a bien adopté un texte sur les taux recommandés. Mais il faudrait aller encore plus loin pour mettre les architectes sur le même pied d'égalité que l'ingénierie publique. En revanche, le système ordinal français apparaît comme un modèle auprès des autres organismes étrangers.

A. A. : Après votre séjour en Auvergne, comment ressentez-vous les architectes de la région ?

J.-F. Susini : Ils posent les vraies questions. C'est important pour moi de connaître les réactions des architectes, après leur avoir exposé le plus honnêtement possible les enjeux qui se posent à notre profession. J'en tiens compte dans les discussions que nous poursuivons avec les pouvoirs publics. Pour être entendus, il faut aller dans le même sens.



Ont prêté serment le 5 décembre 2001 :

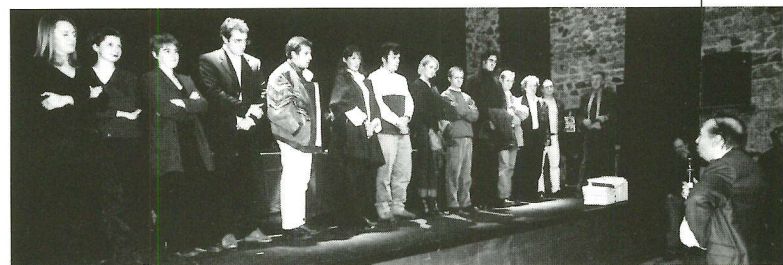
François ALBISSON
Étienne ASTIER
Gabriel BASSET
Franck BOUILLOC
Laure DODEL
Laurent DUMAS
Arnaud ESTIVAL
Sylvie GRALLY
Laurent HECQUET
Séverine LARRAT
Yanne MARTINON
Rémy NICOLAON
Hervé PORTE
Cécile ROUX
Claire SERIN
Claude VATTAN

Réunion export

Plus de 50 Architectes étaient présents à la réunion du 15 février sur l'export organisée par l'AFEX (Architectes Français à l'Export) et notre Conseil. Le but de cette courte réunion de deux heures n'était pas de donner des recettes mais de créer des contacts et d'ouvrir des pistes pour les confrères qui craignent de franchir le pas vers l'export.

Après une courte introduction de J.-F. Susini, Président du conseil national de l'Ordre des Architectes, Bruno Favel, chargé de mission pour l'international à la D.A.P.A. (Direction de l'Architecture et du Patrimoine), a exposé les objectifs et les actions de soutien du Ministère. Madeleine Houbart, Secrétaire générale de l'AFEX, a présenté cette association qui conseille et appuie les architectes. Sont également intervenus Mme Poulain, de la Direction Régionale du Commerce Extérieur, MM. Charmet, de la COFACE, Andrieux de Fidal, et Pierre Fol, de l'antenne pour la promotion des échanges, Auvergne Étranger. Chacun amenant un éclairage sur son domaine d'intervention, les aides de l'État, les garanties financières, la contractualisation, les conseils pratiques, Michel Douat, notre confrère, Vice-Président de l'AFEX, fortement orienté à l'export et implanté dans le Pacifique et en Extrême-Orient, avec sa verve et sa façon habituelle, a apporté ses témoignages pendant le débat qui a suivi.

Une soirée dense qui aura, espérons le, un peu aidé à la prise de décision de nos confrères tentés par de nouveaux horizons.



Seize architectes prêtent serment

En présence de Jean-François Susini, président du Conseil national de l'Ordre des architectes, et de Jean-Paul Lanquette, président du Conseil de l'Ordre Région Auvergne, seize nouveaux architectes ont prêté serment, au café-théâtre "La baie des singes", à Courmon, portant ainsi le nombre de professionnels inscrits à 505 pour la région.

Au menu, soirée animée par l'architecte Denis Ameil et sa formation, mais aussi débat auxquels ont participé plus sérieusement 120 professionnels sur la réforme de la loi sur l'architecture (Voir notre entretien avec le président national de l'Ordre), les nouvelles dispositions du Code des marchés publics, la démarche HQE, Haute Qualité Environnementale.

S E V É S - b o r é a l i t é s

Les nouvelles frontières de l'Entreprise

Bien décidée à jouer la carte de l'architecture, la Ville de Clermont n'a pas hésité à se donner les moyens.

Clermont - Ferrand

Construit sur un terrain de 5215 mètres carrés, dans la zone du Brézet, aux portes de Clermont, le nouvel hôtel d'entreprises s'adresse cette fois-ci aux entreprises traditionnelles. Facilement repérable par son signal-totem, le bâtiment affiche son ambition. Par rapport à tous les autres, il se distingue déjà par les matériaux utilisés – principalement le cuivre et le bois –, par la façade avant, qui rappelle par certains côtés l'image institutionnelle des bâtiments publics, et par sa fonctionnalité.

Les neuf locaux d'activités, d'une surface de 97 à 257 mètres carrés, proposés vides, sont accessibles depuis le hall d'accueil, en suivant une rue intérieure, sorte de galerie en béton lauré, entrecoupée de patios, ou de l'extérieur, par des accès autonomes, reliés directement aux véhicules. Les façades latérales rendent compte ainsi de la multiplicité des entreprises hébergées. L'ensemble s'organise autour d'une partie commune de 357 mètres carrés, composée d'un hall, de deux salles de réunion, d'un bureau d'accueil et d'une salle de services commune.

Architecte : Sextant Architecture (René Boisserie, Antoine Canet, Catherine Haas, Bruno Laudat, Dominique Santalier)
Maitre d'ouvrage : Ville de Clermont-Ferrand
Ouverture : 2001



La façade avant rappelle, par certains côtés, l'image institutionnelle des bâtiments publics.

Photo : Ville de Clermont-Ferrand



CENTRE ETUDE SARL

COUPE SUIVANT L.L.

VASSON Michel

Ingénieur Conseil

10, rue Bardoux
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80

Télécopie : 04 73 14 61 70

E.mail : be.vasson@wanadoo.fr

COUPE SUIVANT K.K.



SOLS - MATERIAUX STRUCTURES

**Etudes - Diagnostics - Contrôles
Expertises**

16, rue Lavoisier - ZA de l'Artière
63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 26 86 63 - Fax 04 73 28 06 47
E.mail : alphabtp@aol.com



CENTRE D'EXPERTISE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ETUDES - CONTROLES - RECHERCHES

GEOTECHNIQUE - SOLS ET FONDATIONS

Sondage, Pénétromètre, Pressiomètre	Route
Géophysique, Hydrogéologie	Essais en laboratoire
Etudes et contrôle terrassement	Etude de zone d'emprunt
Etude d'impact	Etude et contrôle chaussées

ENVIRONNEMENT

Diagnostic de pollution de sols	Réhabilitation de décharges
Gestion de déchets	Amiante

MATÉRIAUX ET COMPOSANTS

Bétons, Granulats, Terres cuites

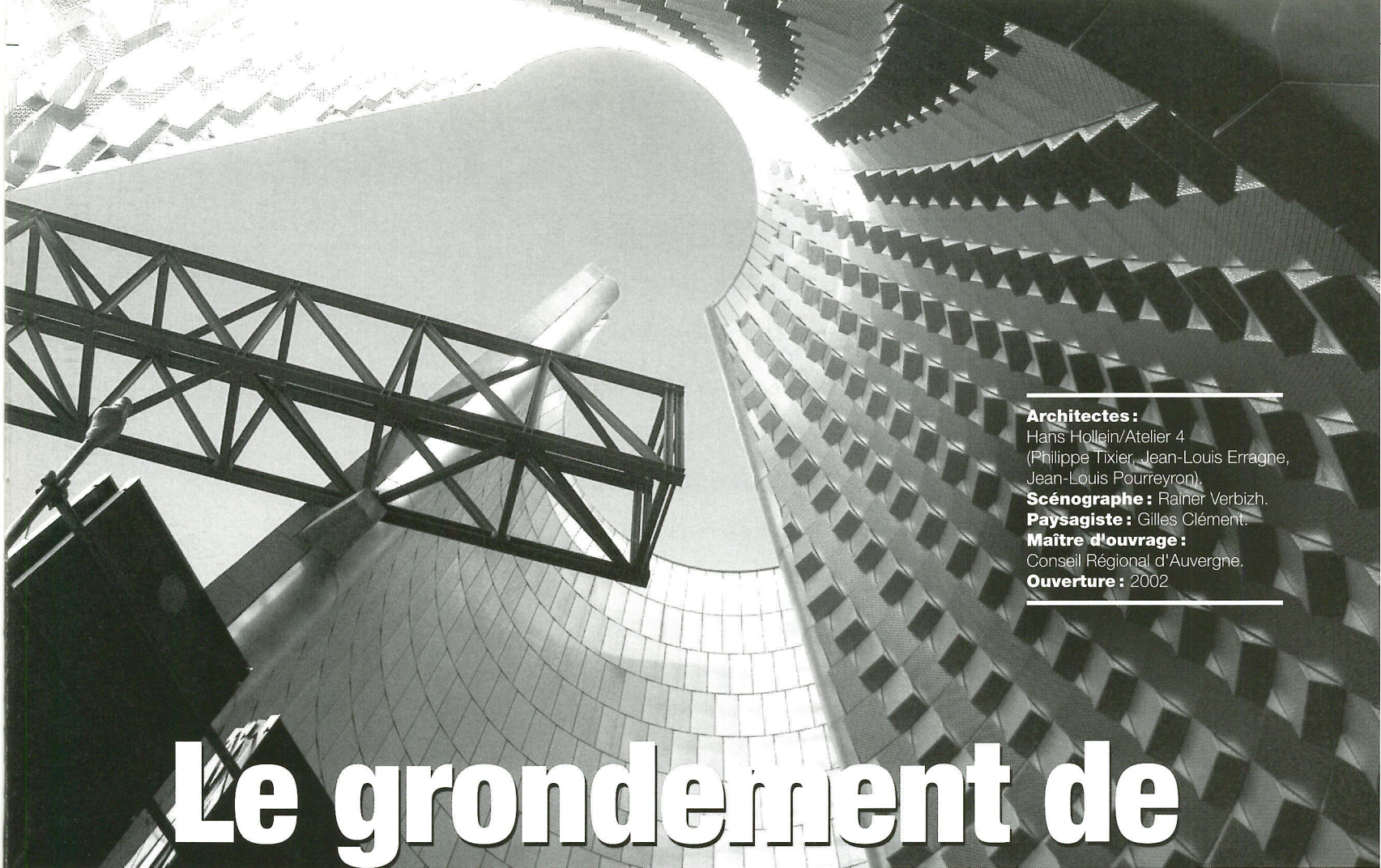
CONTROLES NON DESTRUCTIFS

Fondations profondes, Structures...

AIDE A L'EXPERTISE

Diagnostic, béton, structure, sécheresse

Centre de CLERMONT-FERRAND (63000) - 11, rue Louis Rosier, Parc Technologique de la Pardieu
Téléphone : 04 73 27 72 00 - Télécopie : 04 73 27 74 57



Architectes :

Hans Hollein/Atelier 4
(Philippe Tixier, Jean-Louis Erragne,
Jean-Louis Pourreyron).

Scénographe : Rainer Verbizh.

Paysagiste : Gilles Clément.

Maître d'ouvrage :

Conseil Régional d'Auvergne.

Ouverture : 2002

Le grondement de

Vulcania

**Confiée à l'architecte Hans Hollein,
associé à l'équipe d'Atelier 4,
à Clermont,
le centre européen du volcanisme
a été ouvert au public,
le 21 février dernier, après
huit ans d'études et de travaux.**

Pourtant, au pied des deux demi-cônes de 28 mètres, dont les parois intérieures laissent penser à une fine couche d'or – en fait, des plaques d'acier inoxydable recouvertes d'une couche de titane –, la première impression est celle d'un décor de cinéma. Signal emblématique du Centre européen du volcanisme, la cheminée, qui a demandé des études minutieuses, représente le point central, autour duquel s'enroulent les différentes salles de projection et d'exposition : la galerie du "grondement", le tun-

nel de lave débouchant sur un "jardin volcanique", l'"allée de la grande coulée"...

Dès le départ, l'équipe retenue a proposé une architecture éclatée, à l'inverse des autres concurrents. Nous étions bien loin d'un projet abouti. Le maître d'ouvrage avait en face de lui un "prototype". Les architectes ont tenu compte avant tout du site, en l'intégrant parfaitement dans ce travail de "sculpture architecturale", qu'ils ont modelée au fur et à mesure. Les grandes lignes existaient, quand ils ont rendu leur copie, mais elles ont évolué en fonction du sous-sol et des découvertes, comme cette faille qui traverse maintenant le cône.

Un numéro spécial d'Auvergne Architectures sortira en juin, à l'occasion du lancement officiel de Vulcania.

À la fois cyclopéenne, fragile et élégante, l'architecture, ici, donne à l'ensemble une dimension poétique. Elle favorise la découverte des sciences de la terre, mises en scène par

Rainer Verbizh, qui avait déjà travaillé pour La Villette. Puis l'équipe s'est encore renforcée avec l'arrivée de Gilles Clément, plasticien, artiste, philosophe, pour qu'il dompte avec beaucoup de respect ce pays sauvage. À aucun moment, finalement, le site n'a été réellement bouleversé. "La nature reprendra progressivement ses droits, résume Philippe Tixier, un des architectes d'Atelier 4, qui a dirigé le chantier. Elle retrouvera son équilibre écologique".

A U V E R G N E

Patrimoine en chantiers

Édité par la Direction régionale des affaires culturelles (*), un petit ouvrage, plaisant à lire, souligne les efforts consentis par l'État, les collectivités locales et les particuliers pour sauvegarder notre patrimoine. Environ 38 millions d'euros, soit près de 250 millions de francs, ont ainsi été investis dans la restauration des monuments historiques en Auvergne, contribuant à la création d'emplois et au développe-

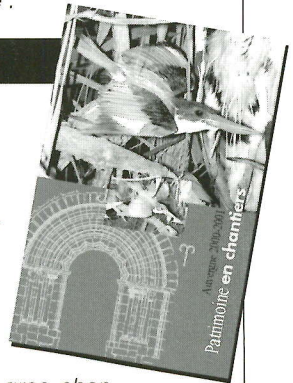
ment local, rappelle dans sa préface Marie-José Carroy-Bourlet, conservateur régional des monuments historiques.

Pour les années 2000-2001, quatre cents édifices – châteaux, églises, prieurés, fermes, musées mais aussi mobilier ou collections – ont été concernés. Près de la moitié d'entre eux est classée et un tiers est inscrit à l'Inventaire des monuments historiques. "La plupart de

ces chantiers consiste à assurer la pérennité du monument en le mettant hors d'eau par la réfection des toitures et des façades, précise le Conservateur. Les monuments historiques, qui évoquent des notions d'éternité et de robustesse inaltérable, ont connu en Auvergne, pour la majeure partie d'entre eux, de grandes campagnes de restauration à la fin du 19^e siècle. Délaissés depuis cette période, ils ont souffert

d'un manque général d'entretien qui nécessite depuis quelques années la programmation de gros chantiers de restauration".

(* Ce document est diffusé par la DRAC, Hôtel de Chazerat, 4, rue Pascal, BP 378 63010 Clermont-Ferrand, cedex 1. Tél. 01 73 41 27 00.



LE PROJET *Marguerit* POU

C l e r m o n t - F e r r a n d

L'aménagement de la place de Jaude a été confié, après un concours international

d'architecture et de paysage, à l'équipe

d'Alain Marguerit

(Atelier des Paysages, Montpellier),

avec l'atelier d'architecture Bernard Paris,

le fontainier Jean-Max Llorca

et l'éclairagiste Laurent Fachard (LEA).

Leur projet a été présenté en novembre dernier

La mutation de la place était annoncée comme un des événements majeurs du mandat de la municipalité conduite par Serge Godard, et le programme avait recensé les cinq "vocations" de la place : sa "vocation socioculturelle", sa "dimension sensorielle et ludique", son "intérêt esthétique et plastique", en tant qu'espace incontournable au plus près des richesses patrimoniales du centre ancien, sa "vocation commerciale" et enfin, ô combien stratégique, son rôle dans le futur schéma des transports en commun de l'agglomération, puisque les deux lignes en site propre (le futur tramway et la ligne Léo 2000) y convergeront à l'horizon de la fin 2005, date à laquelle la place aura fait peau neuve (début des travaux en 2003).

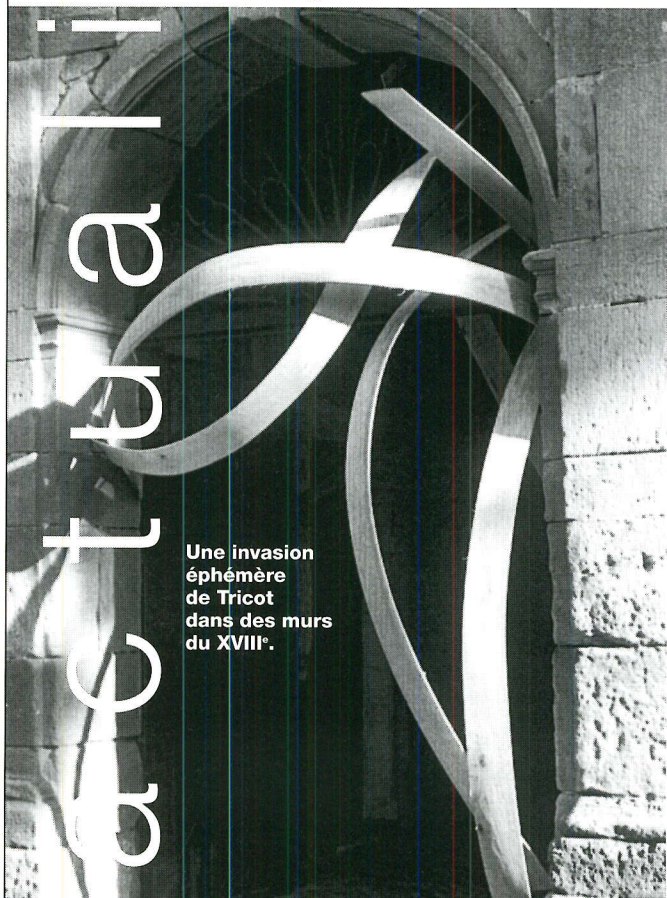
La reconquête de la place passe par une priorité accordée à la circulation piétonne et à vélo, avec la suppression

des deux axes de circulation automobile nord-sud, les axes est-ouest (Desaix-Blatin) et ouest-est (Julien-Coulaudon) devant garantir une desserte de proximité.

Le principe d'aménagement consiste à libérer l'espace central et la partie sud de la place de toute circulation. Alors que la plate-forme du transport en commun longera Jaude sur son flanc ouest, son seuil nord sera traité en "espace de réception" carré, dallé de basalte en opus incertum et "réveillé" en éclairage nocturne par un scintillement rougeoyant jouant sur le calepinage minéral. De l'autre côté de la voie de circulation est-ouest, c'est un calcaire ocre et chaud qui habillera les sols de l'espace central, jusqu'au seuil du centre commercial, au sud. Mais la place sera ceinte au sol d'un cadre de calcaire blanc, délimitant des mails qui concentreront les vitrines, les terrasses



Quand le *sculpteur* converse avec l'architecture...



Une invasion éphémère de Tricot dans des murs du XVIII^e.

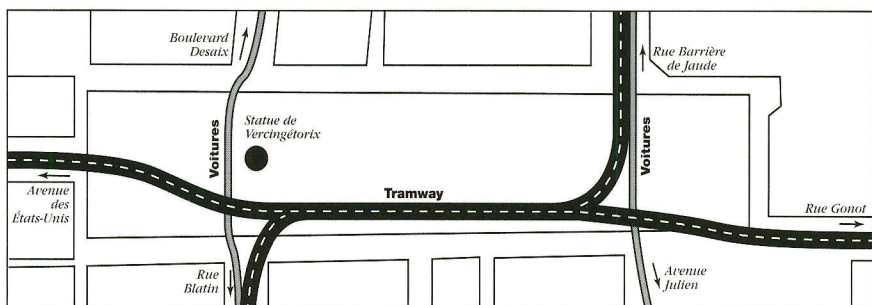
Denis Tricot, "sculpteur de l'éphémère" installé dans le Cantal, multiplie depuis plusieurs années ses interventions artistiques dans des sites architecturaux remarquables, comme le De La Warr Pavilion (architectes Mendelson et Chermayeff, 1935) à Bexhill-on-sea, en Angleterre, ou la Cité internationale universitaire de Paris (à la Maison du Brésil de Costa et Le Corbusier, au Collège néerlandais de Dudok...). Il a été invité, lors des dernières Journées du Patrimoine, à investir avec ses "sculptures envahis-

santes", à base de longues lames de bois souples, l'ancienne Manufacture royale de Villeneuve (Hérault), commune dont un des élus est l'architecte Bernard Kohn (auteur, entre autres, de la Cité judiciaire de Clermont-Ferrand). "Son travail est très intéressant; il a une magnifique sensation de l'espace à une grande échelle, ce qui révèle certaines continuités," explique Bernard Kohn. "Son intervention très contemporaine dans un lieu du XVIII^e siècle, c'était superbe. Sa démarche est proche du Land art, il travaille

sur le paysage en même temps que sur l'architecture. Tout comme pour le travail de l'architecte, je serais assez favorable à ce que cette démarche d'arts plastiques se complète d'une démarche de communication et de formation." L'artiste édite des plaquettes de présentation de ses interventions (Sculpter l'air, Sculpture à Villeneuve, Brèves conversations avec l'architecture...).

Contact: Denis Tricot, tél/fax 0471649091, e-mail tricot.denis@wanadoo.fr

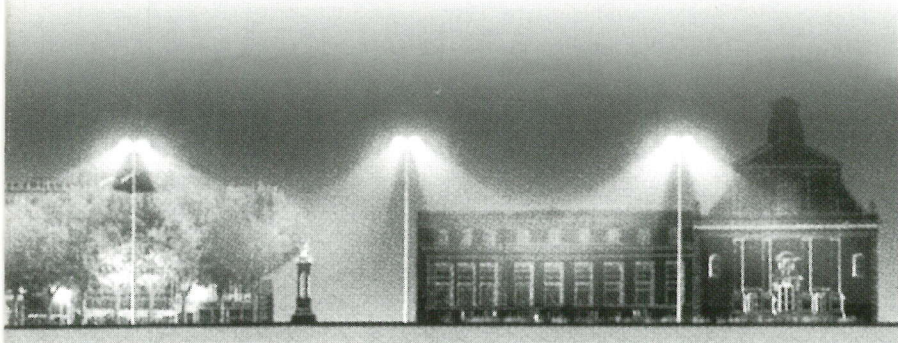
R LA PLACE DE JAUDE



Autour du Tram, la circulation automobile nord-sud sera supprimée.

et les circulations qu'elles attirent. L'accompagnement végétal est un élément essentiel du projet, avec des alignements exprimant la continuité de la place, et la refermant au sud. Le projet lumière souligne cette gradation dans les espaces: teinte rouge au nord, puis "plein feu" sur l'espace central, pour finir dans une ambiance "tamisée" du fond sud. Enfin, l'eau scandra toute la

longueur de Jaude sur son côté est avec un alignement de 27 fontaines résurgentes, des "geysers" qui baliseront l'accès à une fontaine majestueuse au sud, devant le centre commercial: bouillonnements ou inondation, brouillard, geysers modestes ou véritable éruption aquatique, pour évoquer la genèse volcanique et l'histoire thermique de la place de Jaude.



V A L S - P R È S - L E - P U Y

Ces détails qui changent tout

Dans ce bâtiment, qui regroupe une crèche et un centre de loisirs, les détails apportent le souffle nécessaire à un volume simple.

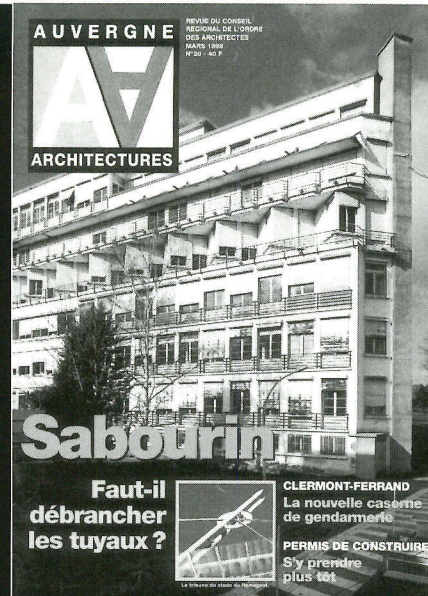
Avec un budget limité à un peu plus de 420 000 euros pour une surface habitable de 380 mètres carrés, les architectes ont joué sur une forme simple, le rectangle, en y ajoutant quelques détails, pour rompre la monotonie du volume et de l'urbanisme local, composé essentiellement de pavillons et de petits immeubles collectifs sans caractère particulier.

Un volume simple, des percements réguliers et un enduit "rouge basque" permettent de repérer le bâtiment et d'affirmer son "statut" d'équipement public. Compact pour être économique, il est placé à la limite du terrain afin de dégager une cour-jardin d'un seul tenant, à la façon d'un parvis. Pour affiner la perception du volume, les architectes ont ensuite mis en œuvre quelques

principes simples. Comme ce "bandeau" en inox entourant la toiture, en retrait derrière le chéneau, qui lui donne un effet de couronne. Ou encore, l'enduit, un banal mono couche projeté, serti par des têtes de mur en béton.

Architectes :
Marie-Dominique
Guilcher, Frank Robert
Maître d'ouvrage :
Commune
de Vals-près-Le-Puy
(Haute Loire).
Ouverture : 2001

De petites choses qui enrichissent cette grande maison. Sur le côté, un escalier, décollé du pignon, perce une fenêtre monumentale dans la façade. Abrisant les accès à la crèche et au centre de loisirs, deux édicules autonomes cadrent les espaces extérieurs, sur un sol de sable compacté. À l'intérieur, un vrai linoléum et des menuiseries en bois procurent une ambiance apaisante aux salles qui s'ouvrent sur de grands espaces polyvalents.



Un mémoire d'histoire de l'art sur l'hôpital Sabourin

Longtemps attendue, la soutenance du mémoire de maîtrise de Pierre Jourde¹, étudiant en histoire de l'art à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, a eu lieu en septembre 2001, rendant ainsi disponible à la lecture – et peut-être à la publication – un solide ouvrage de référence sur le sanatorium construit de 1932 à 1935 par l'architecte clermontois Albéric Aubert. Par l'effet de la menace de démolition pesant alors sur le bâtiment, Pierre Jourde s'est trouvé dans une double position, assez inédite, de recherche pure associée à une tâche de sauvegarde – l'une stimulant l'autre, peut-être? "Une très bonne recherche", selon les enseignants Jean-Claude Bouillon et Annie Regond, pour qui le travail sur les archives départementales et celles du CHU s'est heureusement complété de

sources secondaires pour éclairer au mieux le parti architectural de cette œuvre moderniste fonctionnaliste parfumée d'Art déco – Pierre Jourde souligne notamment le "champ libre" laissé par Aubert au sculpteur Gustave Gournier. Sans trancher sur la place de Valentin Vigneron dans cette œuvre (il participe sans doute aux avant-projets), ce mémoire s'avère, selon Jean-Claude Bouillon, comme un "bon travail sur la question du rapport entre la forme et le contenu de l'édifice"; il détaille bien les récents événements ayant amené à la décision de classement, "dans l'attente d'une réutilisation de ce bâtiment, qui doit vivre", selon Annie Regond.

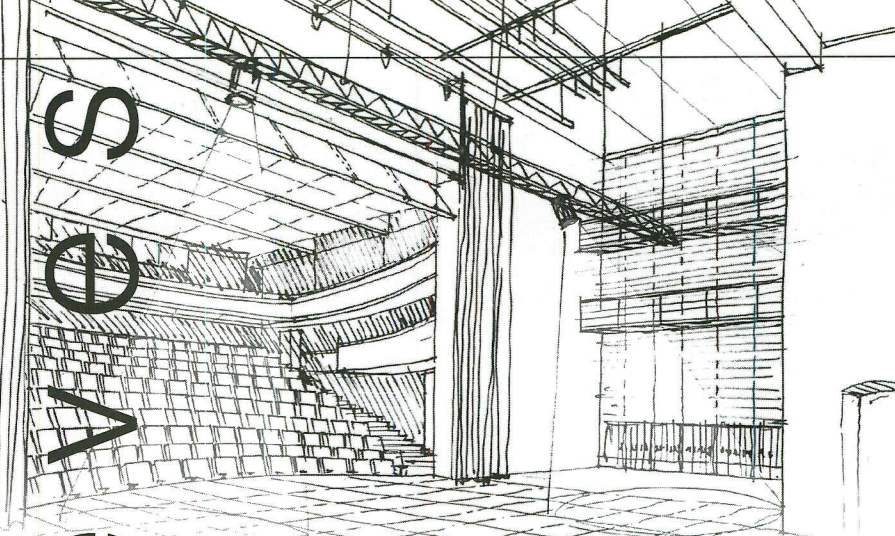
(1) On peut le consulter à la bibliothèque de l'université Blaise-Pascal Clermont II, UFR lettres, langues, sciences humaines, département d'histoire de l'art, 29 boulevard Gergovia; voir également le dossier Sabourin dans Auvergne Architectures n° 20, mars 1999.

betmi

Bureau d'Etudes Techniques
23, rue Horace Vernet
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 35 12 97 (lignes groupées)
Fax 04 73 35 47 28
bet.Betmi@wanadoo.fr

**INGENIERIE
ETUDES DE CONCEPTION ET D'EXECUTION**

Béton armé
Charpente métallique - Charpente bois
Logements
Bâtiments industriels - Bâtiments tertiaires
Stations d'épuration
Réhabilitations tous types de bâtiments



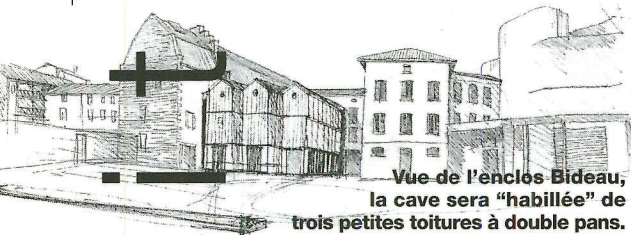
La scène "collera" au volume initial de la chapelle du XVII^e.

Nouveau projet pour le théâtre d'Aurillac

Suite à la décision de la nouvelle municipalité aurillacoise, une seconde consultation de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du théâtre d'Aurillac a été emportée par l'agence clermontoise Fabre et Speller (assistant: Lionel Piquard). Par rapport au projet précédent (voir Auvergne Architectures n° 26), la jauge

La principale construction neuve, sans doute en bois et métal, sera la cavea (gradins) qui s'élèvera sur l'enclos Bideau – la cour de l'ancien couvent. La façade incluant la rotonde qui demeurera l'entrée principale du bâtiment est destinée à s'ouvrir entièrement, cette perméabilité devant faciliter l'animation de la rue de la Coste et du centre ancien. L'accès des décors se fera par l'ancienne cour de la Caisse d'épargne, cet espace réservé évitant de bloquer la circulation et pouvant accueillir des interventions lors du festival international du théâtre de rue – dont les services seront relogés sur un étage de l'aile ouest du théâtre.

Venant en complément d'une future salle de spectacles polyvalente de 800 places, réalisée dans le cadre du programme d'agglomération, le théâtre d'Aurillac se rapprochera, pour Xavier Fabre, "d'un lieu de création pouvant recevoir des mises en scène originales", tout en ménageant plusieurs possibilités ultérieures: création d'un lieu de résidence artistique, aménagements complémentaires propres au théâtre de rue... Le chantier devrait s'étaler de la fin 2002 à la fin 2003, pour un coût hors taxes de 3,1 millions d'euros.



Vue de l'enclos Bideau, la cave sera "habillée" de trois petites toitures à double pans.

est ramenée de 500 à 350 places, autour d'un espace scénique "le plus ouvert et diversifié possible", selon Xavier Fabre. L'ancienne chapelle du XVII^e siècle, partie la plus ancienne et centrale de l'îlot situé au cœur du secteur sauvegardé du centre ville, retrouvera son volume initial pour accueillir une scène large de 20 mètres, profonde de 9 et haute de 12 – une arrière-scène portant la profondeur totale à plus de 15 mètres. Ce dispositif permettra des mises en scène bi-frontales, voire en croix; par ailleurs, le plancher béton-métal surplombant la chapelle, qui avait résisté à l'incendie de décembre 1999, pourra ainsi être réutilisé en espace de répétition.

clin d'œil

Le cyclope



40 porcs à l'hectare

Le pont de Bir-Hakeim, c'est celui à deux étages qui franchit la Seine entre la maison de la radio et la tour Eiffel quand on vient de Passy.

Jamais je ne l'avais pris en métro, jusqu'à ce jeudi de mars où le printemps flirtait avec Paris. Un Paris bon enfant comme dans les chansons de Francis Lemarque, un Paris de soleil et de bourgeons, un Paris pour flâner aux terrasses des bistrotiers et mater les filles... je croyais que cela n'existait plus, il faut pas tant regarder la télé...

Ce jeudi donc, il faisait beau et bon, une fille brune (que je n'ai pas osé regarder tout d'abord) est montée à Passy avec un truc à musique crachotant qui serinait la bande orchestre d'une rengaine sud-américaine quelconque. Là-dessus, la brune potelée (je l'ai enfin regardée) susurrant d'une voix fluette mais claire ce truc que j'ai oublié.

Vous me croirez ou pas, mais quand on a passé le pont de Bir-Hakeim tout en haut, où on ne voit pas le pont mais la Seine qui scintille et cette grande duduche de tour Eiffel échafaudée sur deux pattes comme si elle avait des bas à varices, avec la voix de cette fille sur cette scie à la noix... Il y a eu un instant de bonheur, tout collait parfaitement, la conjonction d'une chanson idiote et d'une carte postale touristique, le truc dont on devrait avoir honte...

La vie est faite de petits miracles fugaces qui vous sautent de temps en temps à la figure et justifient tout le reste...

Voilà que je me fais l'apologiste de l'éphémère alors que la mode est au "développement durable".

Le développement durable, quelle résolution ridicule ! On dirait un gamin pris en faute : on a fait n'importe quoi mais c'est juré, on le fera plus, on va réfléchir avant, juré craché...

Comment un développement pourrait-il être éphémère ? Quelle règle se fixer pour éviter les conneries futures qui ne sombrent pas dans un dogmatisme totalitaire ?

Développement durable, en fait ça fait peur, ça fait figé et définitif... poésie de papa Staline.

Imaginons tout de même deux exemples d'une démarche constructive...

D'abord les moutons.

Aujourd'hui on fait bouffer des saloperies à des moutons élevés en batterie, quand y a trop de moutons, on en fait bouffer aux vaches. Les vaches filent de sales maladies aux gens. À côté de ça, on rase des montagnes pour faire de la laine de roche pour isoler les moutons. On nique les paysages naturels et on choppe des saloperies.

Développement pas durable tout faux.

Solution : on préserve la montagne avec son herbe rase. Le mouton, qui n'est pas exigeant et se contente de peu, est posé dessus ; intuitivement l'animal grégaire broute, broute, broute... On le tond régulièrement, avec sa laine on double les murs (quel chic en plus ! Type 4 en mérinos).

Quand le mouton est gras, on le mange et il est bon. Merci Développement Durable. Pas de gaspillage.

Ensuite les cochons.

Aujourd'hui, on a des banlieues surpeuplées, des problèmes sociaux, délinquance, drogue, crimes, mal-être, lynchages et autos brûlées... Nos politiques sont désarmés devant cette situation qui n'a plus d'autre utilité que de servir d'argument électoral.

Au Salon de l'Agriculture, on a découvert une nouvelle génération d'éleveurs de porcs biologiques qui ont compris depuis longtemps les recettes du bonheur du cochon.

Les mecs, c'est les spécialistes du développement du râble et des jambons. Pour pas qu'un cochon soit stressé, il lui faut telle bouffe, tel habitat, tel espace : 10 porcs à l'hectare. Le cochon biologique est rose, fringant, bien portant et goûteux.

Solution : remplaçons nos aménageurs urbanistes et politiques de tout poil par de véritables spécialistes de la nature humaine : les éleveurs de porcs biologiques car ce qui est bon pour le cochon est forcément bon pour l'homme. Plaçons les compétences là où elles doivent l'être. Merci Développement Durable.

Station Dugommier, faïences blanches et qvais noirs... Rien à voir.

Un entrepôt dans la ville



Plusieurs contraintes ont été posées aux architectes pour l'agrandissement des caves Molière, destinées à la vente et au stockage du vin.

Surtout que le nouvel immeuble devait être conçu pour pouvoir être transformé, le cas échéant, en logements.

sines, les deux étages intermédiaires sont traités avec un bardage de panneaux en bois plein ou en lamelles, de couleur rouge acajou, démontable, pour pouvoir transformer éventuellement les plateaux en logements. Avec, au-dessus de la boutique, marquant son entrée, une enseigne géante, devenue depuis le logo des caves, qui s'intègre bien à la rue.

Dernière contrainte, et non la moindre, la présence d'une parcelle vide mitoyenne qui laisse apparaître un pignon aussi large que la façade. Le mur a donc été recouvert de panneaux en béton lazuré, soulignés par des structures verticales, dans les mêmes couleurs que celui dominant sur la rue. Au dernier niveau, un trompe l'œil, reprenant là aussi les mêmes dessins que sur la façade, des brise-soleil, permet d'animer le mur, en attendant qu'une autre construction vienne compléter le parcelle continue du Faubourg Saint Jean. **AV**

Le vin, on le sait, supporte mal la lumière et encore moins l'humidité. Faute de place au sous-sol, dans les nouvelles caves Molière, et par crainte des inondations, le stockage a donc été transféré au-dessus de la boutique, obligeant du même coup les architectes à prévoir une façade en partie "aveugle", la "maquillant" sur deux niveaux, pour respecter le rythme des immeubles alentours et les obligations du secteur sauvegardé, juste en face. Ils ont alors proposé de diviser le bâtiment verticalement en trois parties par deux lignes de poteaux, pour lui "donner une échelle", et de jouer avec les matériaux, essentiellement le bois et le béton enduit.

De larges baies vitrées signalent la boutique au rez-de-chaussée et sont reprises au dernier niveau, où sont entreposés les emballages. Entre les deux, une modénature de fenêtres plus hautes que larges est tracée par des brise-soleil pour éviter l'impression de façade "aveugle". Reprenant les proportions des fenêtres voi-

Respecter le rythme des immeubles alentours.



Architectes :

Architecture Atelier
(Alexandra Assimacopoulos,
Giovanni Ponturo).

Maître d'ouvrage :

SCI Molière.

La Maison du Parc Livradois Forez

La scénographie
est signée
Gilles Taschet
et Jean-Claude
Malartre.

La recherche

Ils n'ont pas voulu copier l'architecture locale,
tout en choisissant les mêmes matériaux.

Ni casser l'harmonie fragile de ce village typique du Livradois Forez,
tout en affirmant le rôle que doit jouer une "Maison" du Parc.

Avec ce projet, intéressant à plus d'un titre, en particulier dans la démarche,

les architectes ont tenu compte prioritairement

des techniques de construction

liées aux savoir-faire locaux.

Ils s'expliquent.

La nuit, l'Atelier
se transforme
en "lanterne"
dans l'obscurité
de la vallée.

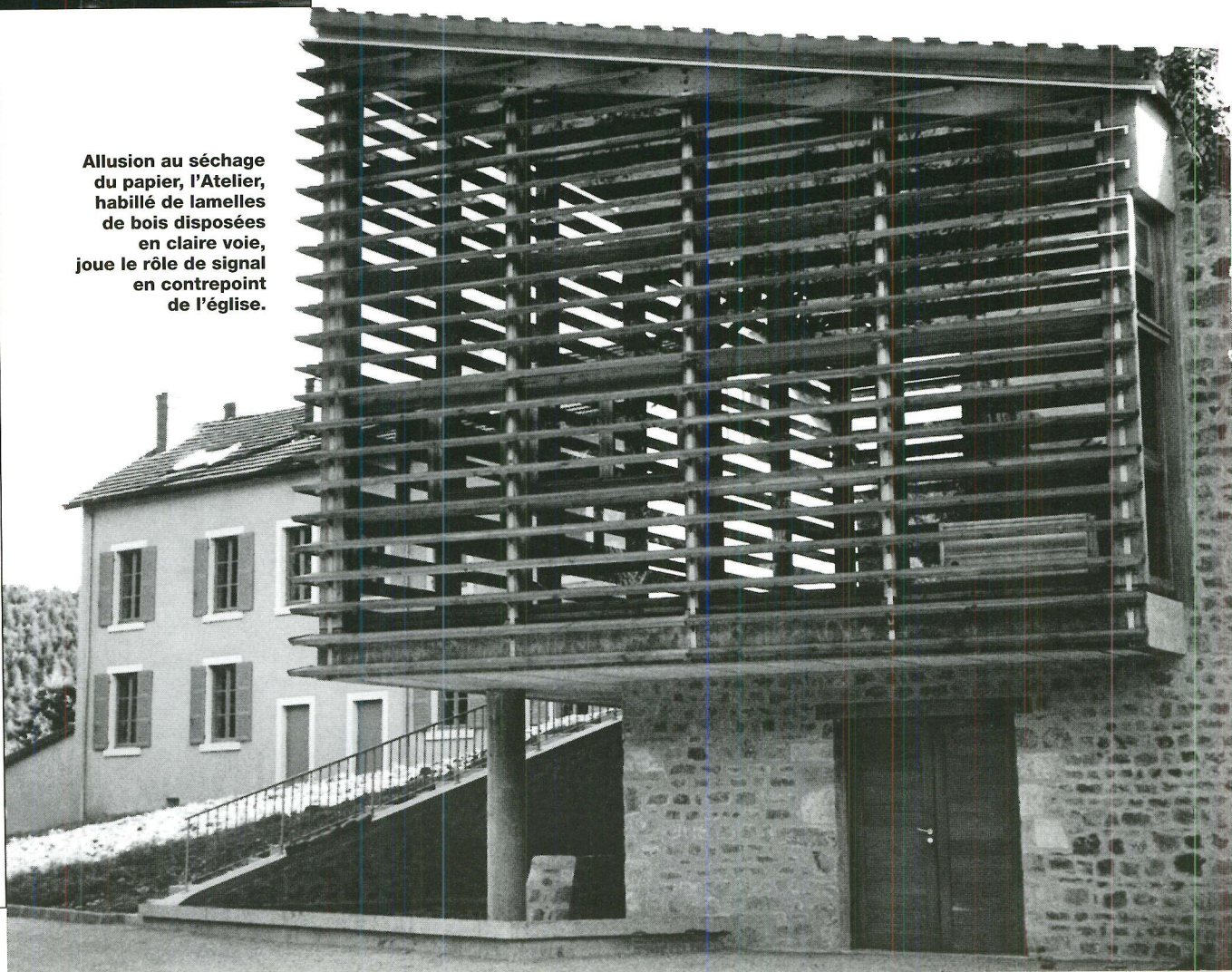
Coincée entre la Mairie et la salle des fêtes, à l'architecture plus récente, détachées du village, regroupé comme ailleurs dans le pays, autour de l'église classée, la nouvelle Maison du Parc, malgré sa taille, permet à Saint-Gervais-sous-Meymont de retrouver sa cohérence. Les architectes se sont servis du terrain en pente pour introduire un bâtiment, résolument contemporain, composé de plusieurs constructions basses, à l'image du bourg, semi enterrées et décalées en fonction des courbes de niveau, qui apparaît aujourd'hui comme un premier plan respectueux du village, dont il constitue en fait le "socle". Trop, aux yeux de certains, qui militaient pour un bâtiment public plus imposant.

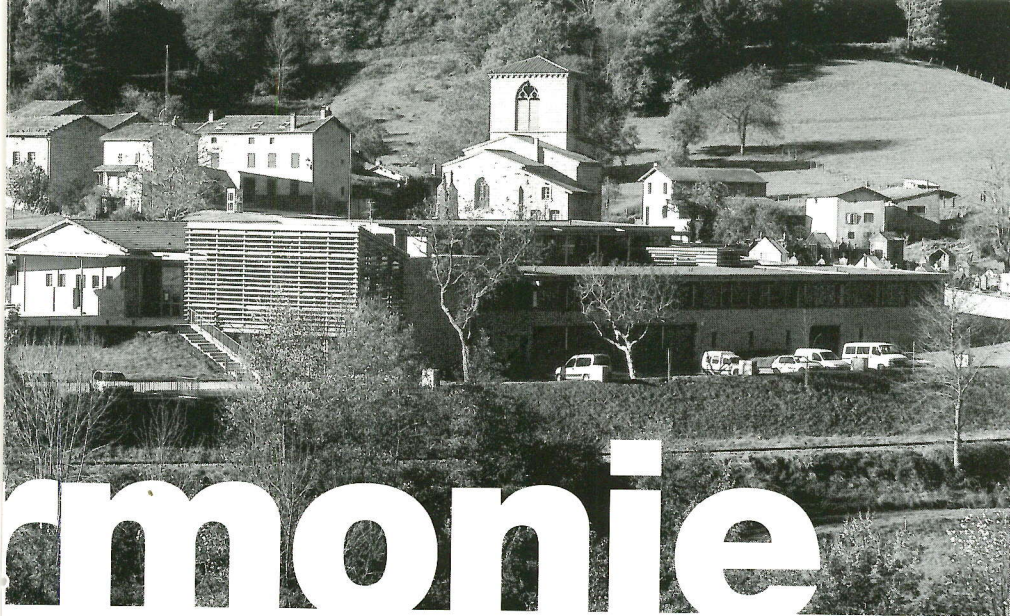
Ouverte au public

Plus imposante que la précédente, la nouvelle Maison du Parc est ouverte maintenant au public, avec un hall d'accueil et d'exposition, une salle multimédia en libre accès, un centre de ressource, qui regroupe une bibliothèque et une médiathèque sur les secteurs développés par le Parc, et un espace baptisé l'Atelier, parce qu'il présente les traditions artisanales et industrielles de la région, sous forme de maquettes, en particulier celles des entreprises de coutellerie et de papeterie, qui jalonnent la vallée de la Dore, un peu dans l'esprit de l'Encyclopédie de Diderot.

Mais une grande partie des surfaces est occupée aussi par les bureaux, les salles de réunion ainsi que par une importante zone logistique, pour stocker le matériel d'animation, les véhicules et le matériel d'entretien. La Maison du Parc est avant tout un outil de travail pour une équipe permanente.

Allusion au séchage
du papier, l'Atelier,
habillé de lamelles
de bois disposées
en claire voie,
joue le rôle de signal
en contrepoint
de l'église.





monie



Le Parc présente les traditions artisanales et industrielles de la vallée de la Dore.

"Pourquoi donc vouloir un élément ostentatoire? rétorque François Bouchaudy, l'un des architectes. La complexité et la fragilité du site devaient prévaloir sur les autres considérations". Le discours se tient dans un milieu si sensible. Depuis la route, en contrebas, on aperçoit le haut de l'équipement et de la place du village, la construction devient encore plus discrète pour laisser le regard s'échapper par-dessus les

toitures plantées. À l'exception seulement de "l'Atelier", une salle dans laquelle est reproduite la "mémoire économique" de la Dore, habillée de lamelles de bois à claire voie, allusion au séchage du papier, qui joue le rôle de signal, en contrepoint de l'église, pour se transformer en "lanterne" dans l'obscurité de la vallée.

Une architecture à la fois contemporaine et traditionnelle

Conscients de l'impact d'un tel équipement dans le paysage et la vie du village, les architectes ont préféré utiliser certains éléments, comme les murs de pierre des enclos ou du cimetière, les bardages en bois des bâtiments agricoles, les clôtures, les claims des séchoirs, qui identifient nettement chaque papeterie, ou les cultures traditionnelles en terrasse des "pailhas" pour compléter le site. Autant de rappels de la culture et des constructions locales, mais traitées, cette fois-ci, avec un langage actuel.

L'expression architecturale ne pouvait pas ignorer le contexte du pays, ni l'identité du Parc, dont la vocation consiste à revaloriser un territoire en cours

Les architectes se sont servis du terrain en pente pour introduire un bâtiment semi-enterré, résolument contemporain, qui constitue en fait le "socle" du village.

Architectes :
Antoine Bruhat,
François Bouchaudy,
Laure Dodel.
Scénographes :
Gilles Taschet,
Jean-Claude Malartre.
Maître d'ouvrage :
Parc naturel régional
Livradois Forez.
Ouverture : 2001

de désertification résume François Bouchaudy. Mais elle ne devait manifester aucune nostalgie. Les architectes ont simplement tiré de l'histoire du terroir des formes et des matériaux, "tout cela pour assimiler le nouveau à l'ancien et la "Maison" au village". Voilà l'originalité du projet qui prend aussi en compte, dans sa démarche générale, la Haute Qualité Environnementale (Voir l'encadré).

Ici, ils ont recherché les entreprises locales capables de mettre en œuvre leur architecture, "mais nous aurions pu encore aller plus loin et retenir d'autres matériaux proches de la nature à tous les stades de la construction", analysent-ils aujourd'hui (Voir notre dossier sur l'architecture Bio). Celle-ci est allée récupérer des pierres pour les murs extérieurs. Une autre travaille le bois avec un savoir-faire ancestral. Des exemples comme ceux-là, ils pourraient en donner beaucoup. À chaque fois, ils ont respecté l'environnement et la vie du pays, prenant même le soin d'intégrer à leur projet

l'ancienne salle des fêtes, qui garde sa fonction, afin que la "Maison" s'installe naturellement dans le paysage.

Mais cette démarche peut-elle s'appliquer à tous les chantiers? "Ne rêvons pas, sourit François Bouchaudy. Et il faut distinguer l'architecture rurale de l'architecture urbaine. Je crois tout de même que tous les architectes devraient s'intéresser à cette nouvelle architecture, nous les premiers, et tenir compte, dès le départ, des principes de la HQE. À mon avis, les Chartes paysagères ne retiennent que l'aspect esthétique, et c'est largement insuffisant. Il vaudrait mieux rechercher les possibilités techniques des entreprises dans la région. Existe-t-il des carrières? Connaît-on de bons charpentiers? Voilà les questions que nous devrions tous poser avant de rendre notre copie. Cela favoriserait, j'en suis persuadé, une architecture mieux "ancrée" dans le territoire". Pour lui, "il ne saurait y avoir de création architecturale "en relation avec son environnement immédiat", si les techniques de construction doivent être importées et si les savoir-faire locaux ne sont pas exploités".

La démarche HQE

La Haute Qualité Environnementale consiste à maîtriser l'impact du bâtiment sur l'environnement et à assurer la qualité de vie des habitants. La démarche a été appliquée par les architectes à la Maison du Parc. En voici les grandes lignes.

• Par rapport à l'environnement immédiat

Le bâtiment se fractionne en plusieurs parties pour coller au plus près des courbes de niveau, afin de réduire son impact dans le paysage et de limiter les terrassements. Les parkings sont peu visibles depuis la rue d'accès au site et leur position évite de perturber la circulation à l'intérieur du village. La salle des fêtes a été conservée et intégrée à l'équipement, ce qui entraîne une bonne gestion des investissements publics, une économie sur les déchets et une meilleure maîtrise des nuisances. Le traitement architectural des façades et des toitures empêche toute rupture avec le paysage environnant.

• Par rapport aux produits de construction

Utiliser le bois dans la construction concourt à dynamiser l'économie locale, ce qui est une ambition affichée du Parc. Ici, les architectes ont privilégié les essences locales – le chêne et le douglas –, utilisées pour la structure, les menuiseries, les parquets, les bardages et les protections solaires. Des pierres ont été également récupérées sur des bâtiments en ruine, pour les parements extérieurs, puis hourdiés avec un mortier à base de chaux aérienne. Des peintures écologiques à base d'huile de colza ont été utilisées à l'intérieur.

• Par rapport aux nuisances

Le CCTP, commun à tous les corps d'état, a décrit les règles à respecter dans le cadre d'un "chantier vert". Pour l'application de ces prescriptions, une convention a été signée avec toutes les entreprises pour établir un tri sélectif.

• Par rapport à l'énergie

Le bâtiment est conçu pour récupérer au mieux les apports solaires en hiver et s'en protéger en été, par son inertie importante, ses larges ouvertures au sud et à l'est et sa protection thermique au nord. L'utilisation de l'éclairage naturel, par des puits de lumière verticaux, favorise les économies d'énergie. Des avancées en bois protègent du soleil d'été à l'est et des lames en bois inclinées constituent une protection efficace contre un apport thermique trop important au sud et à l'ouest. L'intervention d'un acousticien a permis aussi d'obtenir une isolation supérieure ou égale aux exigences réglementaires.

MANGANELLI

Installations et prestations audiovisuelles

VIDÉO PROFESSIONNELLE - ÉVÉNEMENTIEL
MONTAGE VIRTUEL - ENCODAGE DVD - SONORISATION
TOURNAGE - POST-PRODUCTION

1, rue Louis Blériot
63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 74 62 62

E-mail : clermont@manganelli.com

www.manganelli.com

CLERMONT-FD

LIMOGES

LILLE

PARIS

Pris d'une véritable passion pour l'art et la manière de bâtir, Bruno Recoules, architecte, a pu ouvrir enfin "son" musée, présentant les différents corps de métier, le seul en France, inauguré en 1995.

Un moyen, pour lui et la petite équipe qui l'entoure, de rendre hommage à tous les artisans qui participent à l'acte de construire.

C

omme tous les jours, ou presque, Bruno Recoules se rend au 18, rue du pont Ginguet, dans un magnifique hôtel particulier à colombage du 18^e siècle, propriété de la Ville de Moulins, qui abrita sans doute l'ancienne banque des Mariniers, lorsque tout le quartier débouchait directement sur l'Allier et vivait de la navigation. Remise en état par les Compagnons du Devoir, qui l'ont occupée à leur tour, elle est devenue, en 1995, le siège du seul musée du Bâtiment en France.

Alors que le nombre des musées se multiplie un peu partout, curieusement rien n'avait encore été prévu pour les métiers du bâtiment. Pour l'architecte moulinois, c'est en fait l'aboutissement d'un rêve qu'il entretenait depuis une bonne dizaine d'années, avec la complicité de certains artisans, de quelques chefs d'entreprises et de l'ancien maire, Paul Chauvet.

Soutenu par l'Office du Bâtiment et le Syndicat des architectes de l'Allier, la Fédération nationale du Bâtiment, l'école des métreurs de Moulins et différents partenaires privés dont l'activité est liée naturellement au bâtiment, ce musée de plus de 200 mètres carrés, composé de 13 pièces, est exclusivement nourri de dons et de prêts venant de professionnels et de particuliers, qui alimentent régu-



Les outils du tailleur de pierre...

Moulins

La mémoire du bâtiment

Cette cage à oiseaux, chef-d'œuvre d'un compagnon en menuiserie, a été réalisée à partir des chalets Napoléon III, que l'on peut encore admirer à Vichy.



lièrement des collections étonnantes. *"Lors de chantiers de rénovation, des ouvriers nous réservent des objets. À la création du Musée, des artisans ont même apporté leurs collections, qui auraient peut-être disparu avec eux, se souvient Bruno Recoules. Le musée valorise ainsi leurs métiers déconsidérés par la société".*

L'ancien maire lui a confié sa collection de serrures anciennes. Gaston Pic, de la Société scientifique du Bourbonnais, a cédé, pour sa part, une collection de briques, toutes estampillées dans l'Allier. Au total, plus d'une centaine, au point de se demander si l'on n'aurait pas une tuilerie pour chaque chantier, plaisante Bruno Recoules, également président de l'association. Lui-même a récupéré des interrupteurs de tous âges, des vieux compteurs, des douilles vo-

leuses, bref, de quoi consacrer une salle à l'électricité. *"Elle n'a pas 100 ans dans le département, mais l'on s'aperçoit vite que, dans le bâtiment, c'est ce qui a évolué le plus vite".*

Un écomusée technologique

De l'architecte jusqu'au décorateur, tous les corps de métier trouvent place ici, dans neuf salles, dont la dernière retrace la construction du pont de Regemortes. Trois autres salles sont enfin réservées pour les expositions temporaires. Commencée par les éléments rouillés et désuets des ponts qui ont permis aux Moulinois de traverser l'Allier, notamment un immense pilier du pont Ginguet, la visite se poursuit par les collections de papiers peints des années 1920, différents moules en bois pour la confection des

Pour s'y rendre

18, place du Pont Ginguet
03000 Moulins.

Tél./Fax 04 70 34 23 69.

E-mail :

museebatiment@wanadoo.fr

<http://www.musee-batiment.pays-allier.com>

Ouvert toute l'année

du mercredi au dimanche,

de 14 h à 18 h,

y compris les jours fériés.

Entrée : 3,50 €

Tarif réduit : 2 €

Appel

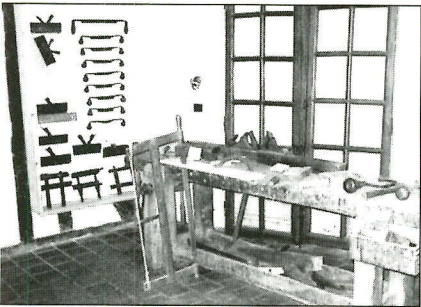
Si vous possédez des objets, des documents, des maquettes, des outils..., n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables de l'association. Ils ont besoin de vous pour enrichir cette collection.

staffs ou encore des boîtes de poudre indispensables à la fabrication des peintures.

D'autres salles présentent les outils des charpentiers, des couvreurs, des zingueurs. Plus loin, sont exposés des pieds de baignoire en forme de pattes d'animal, principalement des lions, et deux belles cuvettes en porcelaine avec des motifs bleus rappelant les décors de Delft. On peut encore admirer la maquette du pont de Veurdre, qu'Eugène Freyssinet dessina lorsqu'il était ingénieur à Moulins (1912), lui permettant de mettre au point le béton précontraint. Apprécier le projet de maison individuelle traité à l'aquarelle par l'architecte Bauray en 1905, ainsi qu'une collection d'affiches en faveur de la sécurité sur les chantiers, dont certaines remontent à une cinquantaine d'années, proposée par l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB).

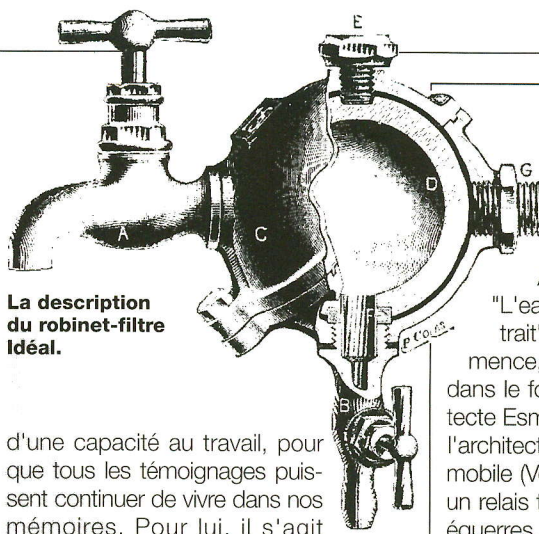
Dans la salle consacrée à l'architecture, sans doute la plus intéressante, sont présentés les outils indispensables à la panoplie de l'architecte, de même qu'un certain nombre de projets datant, pour les plus anciens, de 1840 et retraçant la construction des bâtiments les plus célèbres

... et ceux du menuisier.



de la ville: deux plans originaux de l'hôpital de Moulins signés Esmonnot (1845) et Daumas (1950) et surtout la maquette, qui attend d'être restaurée, de la chapelle du couvent des Carmélites, aujourd'hui disparue et dont il ne resterait aucune image. Les outils sont partout, depuis la panoplie délicate de l'architecte jusqu'aux tenailles fabriquées par les zingueurs. Sans oublier des chefs-d'œuvre de Compagnons du Tour de France renouvelés par les soins de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment.

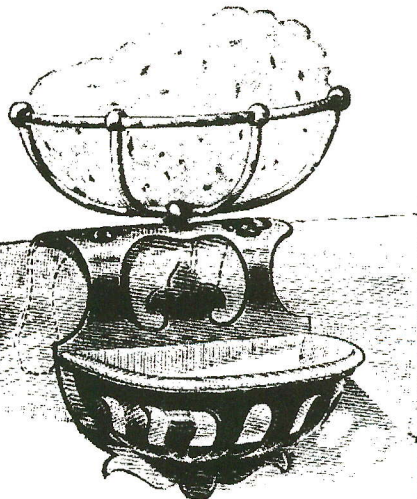
"À une époque où tout évolue très rapidement, il semble intéressant de regrouper et d'expliquer certains métiers qui disparaissent face aux moyens nouveaux", insiste Bruno Recoules. Façon pragmatique de limiter un peu l'hécatombe et de rappeler l'ingéniosité des hommes, d'un mode de vie et



La description du robinet-filtre idéal.

d'une capacité au travail, pour que tous les témoignages puissent continuer de vivre dans nos mémoires. Pour lui, il s'agit d'abord de sauver de l'oubli les outils et les savoir faire que les anciens constructeurs se transmettaient de génération en génération. Puis de s'initier aux techniques des bâtisseurs de jardins, qui, sans moyens sophistiqués ni assistance informatique, arrivaient à construire des merveilles. Cela n'a d'ailleurs pas échappé aux responsables du CUST (Institut des sciences de l'ingénieur) de Clermont, qui viennent de passer une convention avec le musée de Moulins.

Reconnu par le Guide du Routard, le Petit Futé et, en principe, par le guide vert Michelin de cette année, le musée du Bâtiment devrait grossir encore dans les prochaines années, pour attirer toujours plus de visiteurs, dont le nombre tourne actuellement autour de 400 par mois. L'association envisage aussi la mise en place d'un atelier de travaux manuels et de sensibilisation aux métiers du bâtiment pour les enfants, les mercredis et samedis, et d'un centre de documentation pour favoriser les recherches sur les techniques et les métiers du bâtiment. Puis d'ouvrir de nouvelles salles dans le grenier pour que les objets rassemblés, déjà trop nombreux, puissent être exposés. Et de maintenir, chaque été, une grande exposition et d'autres, moins ambitieuses, tout au long de l'année, afin que le musée devienne une vitrine et un lieu de promotion des métiers du bâtiment. À voir absolument.



Un porte-éponge et un porte-savon en cuivre nickelé pour les baignoires.

L'art du trait

du 15 juin au 15 novembre 2002

Après l'exposition consacrée à "La maison individuelle" (2000), puis à "L'eau à tous les étages" (2001), le musée propose, pour cet été, "L'art du trait", à travers trois professions. D'abord, l'architecte, par lequel tout commence, à partir de planches dessinées ou aquarellées qui viennent d'entrer dans le fonds du musée: le projet d'hôpital pour Moulins, en 1845, par l'architecte Esmonnot, comprenant plans, coupes et façades, deux projets d'école de l'architecte Virotte-Ducharme, datés de 1930, un sanatorium et un garage automobile (Voisin Delage) et les planches du diplôme de J. M. Monier (1954), pour un relais touristique sur le RN 7 à Lapalisse. Les instruments – compas, règles, équerres, pistolets – ayant servi à ces dessins seront exposés. Dans la deuxième salle, sera détaillé le principe de la stéréotomie, c'est-à-dire l'art du trait de la taille de la pierre, avec une planche d'école de Virotte-Ducharme, des maquettes de voûtes et de coupes, une épure de taille et l'élément taillé correspondant. Un atelier sera mis à la disposition des visiteurs qui voudraient s'essayer à la taille de la pierre. Une troisième salle sera réservée au bois, avec des maquettes prêtées par la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (escaliers, charpentes...), des épures grandeur nature, des exemples de charpente et de menuiserie. L'épure et une partie de la main courante du terminal de l'Eurostar à la gare du Nord de Paris, seront également présentées.

* Le catalogue, prévu pour cette exposition, rappellera l'histoire et la description détaillée des outils de chaque corps d'état.

ECOLE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

Thèses de fin d'études - 2001

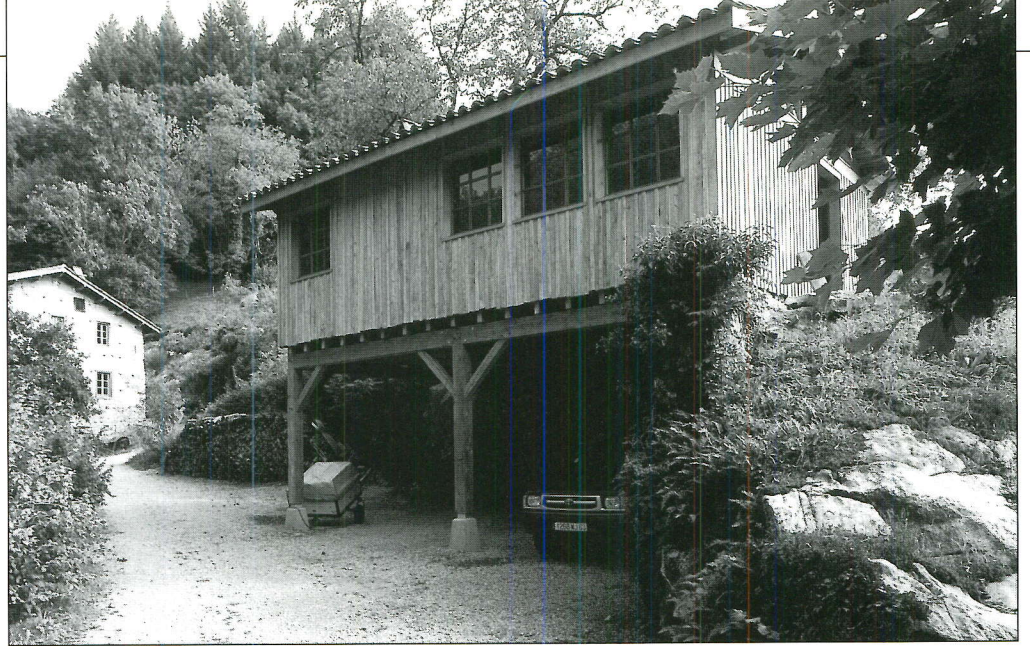
SUJETS DU TRAVAIL PERSONNEL

NOMS DES ÉTUDIANT(E)S

Écritures	Anne Forteza
Le passage couvert, une petite ville Une renaissance pour Vichy	Elsa Boulet Stéphanie Josselin
La nature comme part de l'habiter Un centre de nature à Villeneuve d'Allier	Elisabeth Tixier
Cybervillage	Isabelle Moreau Emmanuelle Nigon
Aménagements touristiques de plans d'eau hydroélectriques et valorisation de l'espace rural L'exemple du lac de la Triouzoune en Haute-Corrèze	Stéphane Rogeon Nicolas Valade
L'architecture "mise à mal" Intervention sur le port de New-York	Raphaël Lanoy
Une maison de ville à Montferand	Valérie Bourron
La réalité d'une maison individuelle par rapport à une fabrication de type industriel	Thomas Bernard
La maison commune Projet de réhabilitation du bâtiment de l'Horloge	Murielle Teyras
La dimension du temps réel dans l'espace urbain "Interfaces et connexion"	Michaël Lemonnier
Damas, entre civilisation et modernité de l'espace	Sawsan Al Tamsheh (épouse Beyrac)
"Greenhills project" le salut du lotissement par le centre d'activité ?	Pierre Guth
La reconversion du patrimoine militaire : étude de programmation, la caserne Pittie à Nevers (58)	Nicolas Menard
La crèche, trait d'union de l'intégration Handicap : à la rencontre du pareil et du différent	Nathalie Vigroux
Le devenir des bâtiments publics aujourd'hui désaffectés Thiers : l'ancien hôpital, au cœur de la cité historique	Angélica Marques
Maisons préfabriquées en bois	Fabrice Gibert
Habiter un centre bourg	Christelle Malon
Technologie et développement durable	Sophie Bertrand
Réhabilitation de l'Hôtel-Dieu de Montreuil/Mer. Développement d'un programme culturel dans un bâtiment patrimonial	Cécile Tournaud
Réinvestir les centres anciens Entre intimité et urbanité : les différentes échelles d'intervention pour redynamiser le cœur de la ville d'Ambert	Valérie Rossignoux
Projet de centre commercial à Montbéliard Les centres commerciaux : centre de vie ?	Mathieu Roinjard Jean-Marc Violet
Conception d'un projet d'écologie urbaine sur l'ancien site maraîcher de la Pradelle	Magdeleine Chauvin de Vendomois
Requalification des sites militaires : le camp de la Fontaine du Berger	Nicolas Foltran
"Les moulins au fil du temps" : Revalorisation d'un élément du patrimoine industriel à l'aube du 3^e millénaire	Béatrice Fournier

Si beau,
si brut...

Construire "bio"...
Cette ambition ne fut longtemps
que le souci
de quelques "baba cools"
en mal de retour à la terre.
Avec l'essor d'une écologie
crédible, l'idée a fait son chemin
"plutôt du côté du grand public,
qui pousse peu à peu le monde
de la construction à prendre
en compte cette demande",
explique Hervé Denonain,
architecte de formation et
conseiller technique à l'ADIL 63¹.
La notion de développement
durable a pris place
dans le paysage politique,
et les maîtres d'ouvrage sont
incités à suivre des démarches
de "qualité environnementale".
Quel rôle pour les architectes
dans cette évolution ?



Les fondations de la Maison

Le bois est-il
vraiment
"le" matériau
écologique ?



Les quatorze cibles de la HQE

Les cibles d'éco-construction: relation harmonieuse avec l'environnement immédiat, choix intégré des procédés et produits de construction, chantier à faibles nuisances.

Les cibles d'éco-gestion: gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activité, entretien et maintenance.

Les cibles de confort: hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif.

Les cibles de santé: conditions sanitaires, qualités de l'air et de l'eau.

Ces cibles ou "objectifs à atteindre" se déclinent chacune en plusieurs thèmes plus détaillés – une cinquantaine au total, correspondant à autant de fiches qui constituent la deuxième partie du Guide édité par l'ADEME².

L'

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME²) est au cœur du développement des démarches HQE (Haute Qualité Environnementale), en liaison avec l'association HQE, créée en 1996. En Auvergne, l'ADEME, la Direction régionale de l'équipement, le Conseil régional et les Conseils généraux des quatre départements se sont regroupés pour promouvoir les démarches HQE auprès des maîtres d'ouvrage et des professionnels. Parmi les architectes participant à une première session de formation en 2001, Karine Enjolras: "Je travaille sur des études urbaines, domaine où la démarche HQE relève surtout d'une réflexion approfondie en

amont: sur la gestion du foncier dans les grandes villes, la planification des projets communaux selon la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain). D'une façon générale, il s'agit plutôt d'une démarche globale que de recettes toutes prêtes ou d'un listing de bons ou de mauvais matériaux... Elle remet en valeur certains savoir-faire qui n'ont jamais été étrangers à l'architecture, comme l'intégration au site..."

HQE et architecture

Karine Enjolras évoque là une des 14 "cibles" de la HQE (voir encadré), laquelle semble effectivement relever d'abord d'un état d'esprit, dès la programmation. Sur ce point, François Bouchaudy, maître d'œuvre de la Maison du Parc Livradois-Forez (agence Bruhat-Bouchaudy-Dodel, voir page 14), a

conscience d'avoir "essuyé les plâtres" en matière de commande publique dans la région: la démarche HQE était demandée au programme du concours, mais sans qu'un intervenant spécifique ait participé à la programmation. "Cela dit, comme la formation de l'ADEME, cette réalisation a été une bonne occasion d'objectiver nos connaissances. L'intérêt de la HQE n'est pas, bien sûr, de rajouter des contraintes, mais d'ouvrir un dialogue d'architecture avec le maître d'ouvrage."

Parce que la HQE, tout le monde en parle: "La ministre du Logement souhaite des labels, les fabricants de matériaux sont en train d'intégrer ça... Sur la Maison du Parc, on peut évaluer le surcoût des toitures et des façades en pierres et bois apparent à 6 % par rapport à un traitement classique. Mais avant d'être de la HQE, c'est de l'architecture! Ces cri-

tères ne sont certainement pas parfaits, mais les architectes – si souvent traités de doux rêveurs – peuvent se faire entendre sur ce point. Les maîtres d'ouvrage ne risqueront pas un surcoût sans en retirer quelque chose, au moins en termes d'image ; la qualité architecturale les intéresse, et les labels aussi : je pense qu'ils sont inévitables." À partir de là, que faire ? Considérer que l'architecte "fait déjà" tout ce que suggèrent les critères HQE, qu'ils sont donc nuls et non venus ? "On peut aussi, puisqu'on "fait déjà" – ce qui reste à prouver –, valoriser ce savoir-faire. D'où la nécessité d'être partie prenante à l'élaboration de ces labels, pour ne pas laisser toute latitude aux bureaux d'études spécialisés – et se plaindre en regardant encore une fois passer un train qu'on aura loupé."

Ainsi, la formation HQE devrait permettre d'aborder des projets sans faire immédiatement et systématiquement appel à des

consultants spécialisés. Quant aux surcoûts éventuels, François Bouchaudy pointe un aspect intéressant des cibles d'éco-construction : "Nous avons travaillé avec des artisans locaux, sur des prestations qu'ils pouvaient maîtriser localement et dans le cadre d'un projet motivant. D'où des prestations intéressantes, tant en qualité qu'en prix : si nous avions travaillé en entreprise générale, les pierres de récupération nous auraient coûté beaucoup plus cher..." Morale socio-économique de l'histoire : "On peut et on doit réfléchir à un bon équilibre par rapport aux professionnels locaux. Cela dit, il existe forcément un surcoût au niveau des études, et aussi des matériaux." En effet, la démarche HQE implique de les prendre en compte sur toute leur durée de vie, recyclage inclus...

Alors, sans dresser la liste des matériaux "HQE-corrects", vers lesquels l'architecte peut-il s'orienter ? Sur ce chapitre, la France n'est pas très avancée face à l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre... et ne peut même pas se contenter d'im-

Des constructions agricoles un peu mieux intégrées au site : pas du luxe...

O

Habis, les Rencontres de la Construction saine

Les premières Rencontres de la Construction saine sont organisées les 22 et 23 juin 2002 à Laschamps (Landogne, 63380, près de Pontaurum). Le samedi 22 est réservé aux professionnels de la construction : conférences sur le chanvre et la chaux, les isolants naturels, la construction en terre, puis démonstrations et mises en œuvre. Une conférence sera assurée par Jean-Pierre Oliva, auteur de *L'Isolation écologique* (éditions Terre vivante).

Le dimanche 23 est ouvert au grand public avec des animations et conférences dont "Santé et construction", par le Dr Suzanne Deoux, "Les Énergies renouvelables" avec l'ADEME, "La Qualité environnementale" avec l'ADIL, "La Géobiologie" avec le CERGA.

Le comité d'organisation regroupe l'ADIL, les associations Pisé Terre d'avenir, Nature et Progrès, le SMADC, les sociétés Bio-Construire et Terre cuite de Laschamps.

Contact : Hervé Denonain et Fabrice Chazeau, ADIL 63, et Mme Monique Labasse, tél. 04 73 79 90 06.

porter : le gas-oil du trajet Angleterre-Auvergne déclasserait le plus écologique des produits... De quoi alimenter, selon François Bouchaudy, bien des "discours en biais sur le thème : pourquoi pas du PVC, certes produit à base d'hydrocarbures mais recyclable, plutôt que du bois venu de loin – et traité comment ?"

Du "bio" jusqu'à la garantie

Jacky Jeannet et Hervé Denonain cumulent dans leurs parcours d'architectes une solide expérience en matière d'éco-construction. Le premier, notamment avec l'association Pisé Terre d'avenir, a beaucoup

travaillé, y compris en commande publique, avec cette méthode traditionnelle de construction en terre crue. Le second connaît bien la construction à ossature bois. "Les critères de qualité écologique des matériaux, c'est : l'abondance, la facilité de production, la pollution provoquée à la production, le coût en énergie à la production, la recyclabilité, la facilité d'entretien, et enfin les sources de nuisances tout au long de la vie des matériaux – point très délicat, parce que les connaissances évoluent ! Tel produit est "bio"... jusqu'à ce qu'on en découvre les inconvénients." D'où la nécessité d'une recherche de produits garantis dans leur composition comme dans leur mise en œuvre, que seuls de grands groupes industriels peuvent prendre en charge. Les deux architectes savent, en effet, à quel point un échec même partiel déclenche une contre-publicité dramatique →

→ - en témoigne le chauffage solaire qui mit des années à se remettre de quelques loupés d'une technologie balbutiante. Dans l'encadré ci-contre, ils passent en revue de nombreux matériaux, comme autant de pistes plus ou moins avancées vers la maison écologique idéale.

Pour répondre à sa clientèle, Jacky Jeannet s'intéresse au chanvre comme substitut aux isolations en laines de roche ou de verre. Le béton de chaux et de fibre de chanvre est un bon isolant, qui laisse migrer la vapeur d'eau, contrairement aux ciments classiques: il est donc intéressant, particulièrement en réhabilitation. La Chanvrière de l'Aube, principal producteur français et initiateur du "chanvre bâtiment", favorise la création d'un réseau de distribution. Ainsi naît en 2000 la SARL Bio-Construire. Des problèmes apparaissent dans la mise en œuvre du liant à la chaux, qui "ne prend pas" en certains lieux, à certaines altitudes... Pour enrayer la spirale de la contre-publicité, un appel d'offres est lancé aux fabricants pour un liant doté d'une garantie.

L'un d'eux répond: le groupe Strasser investit dans des recherches menées par l'ENTPE (École Nationale des Travaux Publics d'État) de Lyon. Son produit fonctionne avec une "recette" fiable, et le fabricant offre une garantie décennale sur son matériau. "C'est plus compliqué dès qu'on est en procédé constructif, mais sur un dallage simple, la garantie SMA-BTP est à peu près au point. Bien sûr, c'est une situation de monopole, et il vaudrait mieux qu'il existe plusieurs produits de fabricants différents." C'est un début... Aujourd'hui, Bio-Construire est la plateforme de distribution de chanvre et de chaux sur la région Auvergne et quelques départements voisins.

Un surcoût acceptable

Et le "produit chanvre" se diversifie: depuis quatre ans, la laine de chanvre est sur le marché. La fibre ne peut encore être transformée en laine sans un liant plastique qui handicape évidemment le recyclage; et les recherches continuent pour un ignifugeant "toujours plus bio"... Depuis deux ans, on sait comprimer les rouleaux de laine sans les détériorer, d'où un moindre coût de transport et de stockage. "Ce produit évolue très vite, précise Jacky Jeannet, il est aujourd'hui presque aussi "souple" d'utilisation que la laine de verre." Le bois de la tige centrale du chanvre, jadis éliminé par "rouissage" (macé-

ration dans l'eau), est maintenant récupéré mécaniquement; après une utilisation comme litière à chevaux, il sert à composer des mortiers isolants pour dalles légères, concurrentiels avec le béton associé à des billes de polystyrène, "sans même afficher son côté bio!"

Pour Hervé Denonain, le surcoût du chanvre face à la laine de verre est d'environ 1500 euros (10000 F) pour une maison de 100 m². "Certains surcoûts sont incompressibles, ne serait-ce que par un effet d'échelle; mais le rapport entre chanvre et isolant traditionnel était de 3 à 1, on en est à 2,5 et on arrivera à 2. Il faut comprendre que le client peut être d'accord pour payer un peu plus cher... Tous les acteurs (ADIL, ADEME, architectes...) doivent converger pour lui proposer un conseil complet, en pensant aussi aux énergies renouvelables. C'est la demande du public qui a fait et qui fera bouger les choses." Et c'est bien le rôle de l'architecte que d'aider son client à élaborer cette démarche globale en amont, dès le choix du terrain; il ne s'agit pas de vendre une "option chanvre" sur une maison "clés en mains"...

Quant à la distribution, Jacky Jeannet explique: "La tendance est de s'appuyer sur le réseau existant: les négociants savent stocker, transporter, dispatcher... Bio-Construire va plutôt distribuer aux négoce que livrer en direct, parce qu'on travaille à une échelle bien inférieure à ce qui existe en Allemagne: pas de quoi monter un réseau de négoce bio! Simplement, d'ici un an, 30 % des négoce proposeront du chanvre, de la peinture bio... qu'on trouvera comme aujourd'hui le lait bio dans les grandes surfaces."

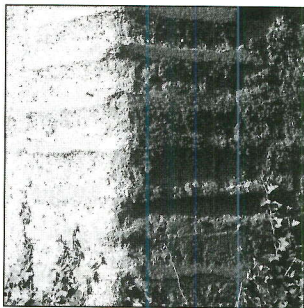
1. Agence départementale d'information sur le logement, 11 rue Vaucanson, 63100 Clermont-Ferrand, tél. 04 73 14 50 90.

Conseillers techniques: Hervé Denonain et Fabrice Chazeau. L'ADIL 63 est Point Information Énergie, relais grand public de l'ADEME sur les thèmes évoqués ci-dessus.

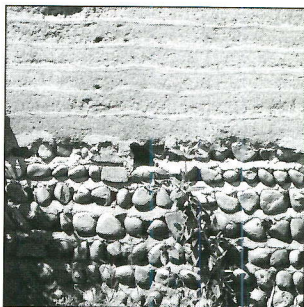
2. L'ADEME a édité sur ce sujet un Guide "Bâtiment et environnement" qui explique cette démarche aux maîtres d'ouvrage - ADEME Auvergne, 63 bd Berthelot, 63000 Clermont-Ferrand, tél. 04 73 31 52 80.



Le pisé : une méthode traditionnelle...



...généralement couverte par les assurances des entreprises...



...et souvent associée à d'autres techniques de maçonnerie.

Des produits à suivre

Ni guide complet, ni étude exhaustive des qualités (et défauts...) des différents matériaux plus ou moins bio, voici un tour d'horizon rapide de quelques techniques et produits déjà utilisés en construction.

La terre crue

Le pisé: parfaitement bio... si on a près du chantier une terre de bonne composition, dont 15 à 20 % d'argile non gonflante. Attention à la mise en œuvre, à la formation de l'entreprise, à la météo...

La brique de terre crue: intéressante, mais attention aux problèmes de normes et de garantie du fabricant. **À noter:** l'assurance d'un maçon ne couvre pas la mise en œuvre de la brique crue, technique non traditionnelle, contrairement au pisé...

La terre cuite

Produit très intéressant, très stable dans le temps, mais pas parfaitement HQE: la cuisson consomme beaucoup d'énergie... La Monomur (terme générique) est une brique multi-alvéoles très épaisse: on ne lui rajoute pas d'isolant. Il existe aussi un produit traditionnel: des dalles protégées par un produit d'imprégnation non toxique, à base de mélange d'huiles dures très fluides permettant un entretien facile (applicable aussi bien sur du bois ou toutes surfaces poreuses).

La laine de mouton

Isolant très au point en Australie (30 % du marché), elle a une bonne résistance au feu... mais pas aux mites, d'où la nécessité d'un traitement qui peut être le sel de bore. Utilisée en vrac ou en rouleaux, comme le propose une firme autrichienne qui cumule un brevet australien antimites et un procédé par cardage autour d'une résille centrale - en plastique, mais aisé à trier au recyclage.

La laine de lin

Équivalente à celle de chanvre quant aux performances, elle demande néanmoins davantage de traitements à la culture.

Les ouates de cellulose

Très employées en Allemagne; une incertitude demeure sur leur "sécurité biologique".

Les peintures

Très utilisées elles aussi en Allemagne. Les éléments polluants sont réduits au minimum, l'essence de térébenthine est épurée. Sous l'effet de la réglementation du travail, les grandes marques françaises commencent à proposer des produits sans solvants volatils.

Le bois

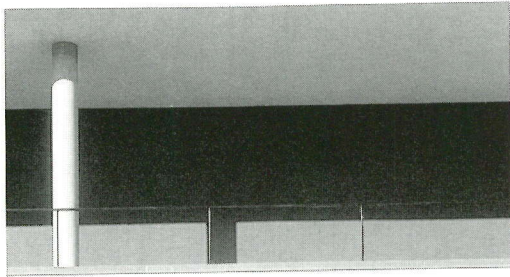
Abondant, proche, agréable... mais presque toujours traité: comment? Le seul produit dit "bio" est le sel de bore, qui est soluble et ne convient donc pas pour les bois exposés à l'eau. Le pyrèthre et produits apparentés semblent donner des résultats intéressants, préventifs ou curatifs. Un procédé allemand consiste à injecter de l'air chaud qui tue les larves des parasites, mais il ne se pratiquerait pas en France. Le choix des essences est important: le chêne séché naturellement, lentement, réduit beaucoup les risques ultérieurs.

Différentes marques proposent des panneaux isolants en fibre de bois aggloméré avec sa propre résine, sans colle: des produits intéressants et bien finis, mais trop chers pour réaliser une isolation complète.



Le chaume, un vrai toit "bio"... mais qui doit être réalisé dans des conditions techniques "zéro défaut". Sinon, les rongeurs aussi sont bio...

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



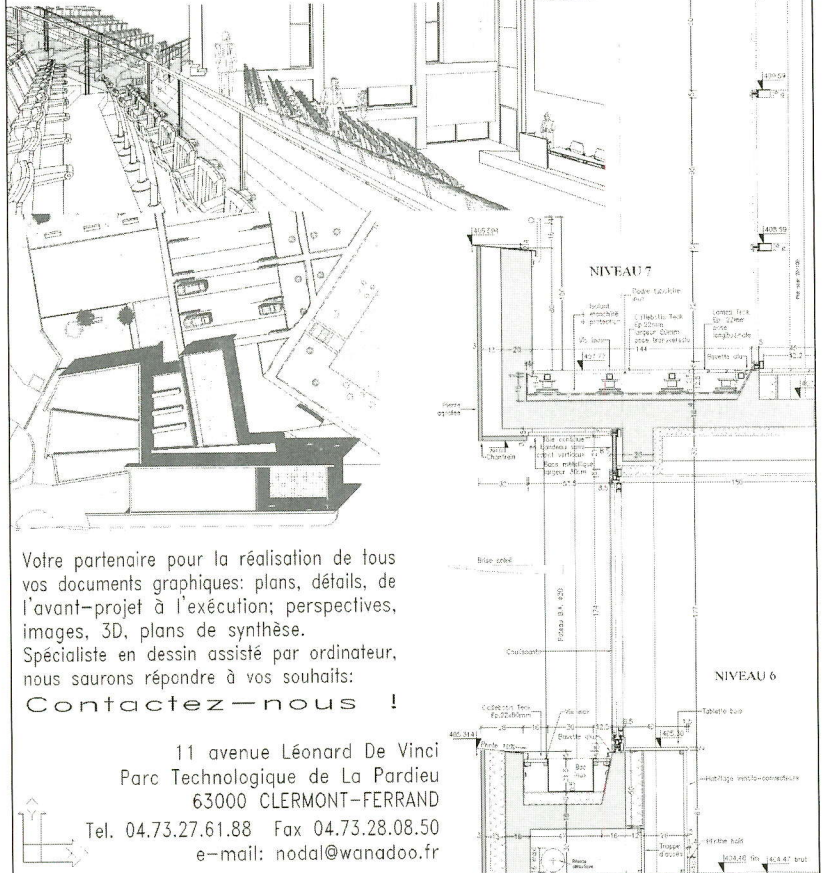
Maison des étudiants, Les Cèzeaux, Architecte Claude Gaillard

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS
CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41

nodal

Bureau de dessin



Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: plans, détails, de l'avant-projet à l'exécution; perspectives, images, 3D, plans de synthèse. Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits: **Contactez-nous !**

11 avenue Léonard De Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr

GRUPE
LOUIS
GENESTE

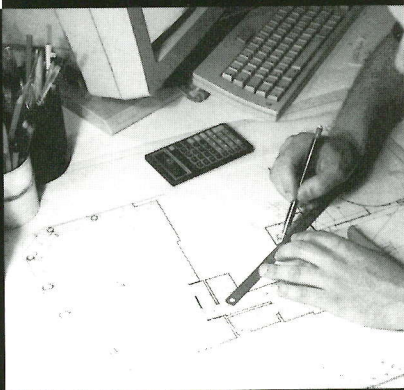
**Louis Geneste
et ses fils S.A.**

Bâtiment - Restauration
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 50 70
Fax 04 73 98 50 79

S.A.R.L. TIXIER
Bâtiment
Maçonnerie
Béton armé

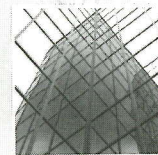
6 bis, avenue Victor-Cohalion
63160 Billom
Tél. 04 73 68 91 65
Fax 04 73 68 91 64



CETICA

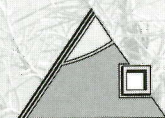
Travaux immobiliers
Tous corps d'état

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 18 55
Fax 04 73 98 50 76



**Ensemble,
nous construisons**

**la vie
de demain**



OPAC

DU PUY-DE-DÔME ET DU MASSIF CENTRAL

RUE DE BLANZAT - CLERMONT-FD

L'Hôtel de Ville de Moulins

Un modèle de l'architecture néoclassique en Auvergne

repères

Lorsque le maire de Moulins, M. de Champflour, décide, en mars 1820, la reconstruction de l'Hôtel de Ville et fixe les impératifs du concours lancé pour le projet d'un édifice composé d'une mairie et d'une bibliothèque qui doivent communiquer entre elles, il souhaite doter la municipalité moulinoise d'un établissement multifonctionnel, dont la décoration sera adaptée au goût de l'époque, et surtout suivre les règles de l'esthétique du Conseil des bâtiments civils. Comme pour la plupart des constructions, des matériaux locaux seront utilisés afin de réduire les dépenses. De 1820 à 1822, les projets de l'architecte François Agnétý (1793-1845) sont soumis au Conseil des bâtiments civils à trois reprises. Finalement la construction sera achevée en 1929.

Il faut rappeler que la principale attribution du Conseil des bâtiments civils, créé en 1791, était le contrôle des projets soumis à l'examen, au niveau des programmes, des concours, du devis, du cahier des charges, de l'exécution des travaux, des honoraires des architectes, des réclamations des entrepreneurs et des procédés de construction. Il jouait également un rôle de conseil auprès des architectes chargés des réalisations. Le Conseil des bâtiments civils édictait donc des normes, de manière à maîtriser une grande partie de la production architecturale, qui reposaient sur les principes enseignés par Jean-Nicolas-Louis Durand, à l'École Polytechnique.

Dès 1838, l'Hôtel de Ville de Moulins subit des réparations et des transformations, mais cela n'empêchera pas sa conservation jusqu'à nos jours. L'Hôtel de Ville actuel a conservé une partie de ses anciennes structures, toutefois, les nécessités de service ont bouleversé l'agencement d'origine. L'ancienne bibliothèque, par exemple, accueillie depuis 1985 le Conseil Municipal, mais quelques souvenirs de la structure d'autrefois demeurent: les

Construit par François Agnétý (1793-1845) dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle, l'Hôtel de Ville de Moulins révèle les constantes des édifices publics bâtis sous la Restauration et la Monarchie de Juillet et met en évidence l'existence d'une architecture néoclassique en province. C'est ce que constate Séverine Faure, dans son mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, qu'elle a soutenu à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

boiseries ont été conservées et repeintes, les rayonnages grimpants ou les armoires ont été consolidés, les portes grillagées remplacées par des panneaux peints.

Une référence indirecte au monde antique

Le regroupement de deux édifices, la mairie et la bibliothèque, s'inscrit dans le contexte du XIX^{ème} siècle: le programme multifonctionnel permet de résoudre les problèmes de manque de place ou d'argent. Il permet également de concentrer les pouvoirs ou certaines activités. C'est le cas de l'Hôtel de Ville-Tribunal-Maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (1823-1846) construit par Ledru, comme l'Hôtel de Ville-Bibliothèque de Moulins.

Chaque partie de l'édifice semble correspondre à une fonction, mais celles d'une mairie étant plus nombreuses, seule la moitié du premier étage est consacrée à la bibliothèque. La différence de ces fonctions est marquée jusque dans les deux élévations des façades: la monumentalité de la façade d'en-



La Cour intérieure de l'Hôtel de Ville de Moulins.

trée (celle de la mairie) contraste largement avec la sobriété de la façade postérieure (celle de la bibliothèque).

La forme de l'édifice est rectangulaire mais irrégulière sur la longueur, ce défaut de symétrie résulte des contraintes du terrain. La construction du nouvel Hôtel de Ville étant prévue sur d'anciennes constructions et entourée d'autres bâtiments, les principes de symétrie et de régularité du plan, fondements de l'esthétique néoclassique, ne purent être respectés. Mais cette irrégularité est masquée par une certaine rigueur géométrique dans le choix des formes. Les formes qui dominent dans la conception du bâtiment sont le rectangle pour les différentes parties de l'édifice et le carré pour la cour, formes simples auxquelles Jean-Nicolas-Louis Durand donne la préférence car elles satisfont le principe d'économie. Pour lui, les frais diminuent si la construction est basée sur les principes de symétrie, de régularité, de simplicité.

François Agnétý a donc essayé, dans la mesure du possible, d'élaborer un plan symétrique, régulier et simple, qui

correspond à la fois aux nécessités de l'administration et à l'esthétique dictée par Durand, pour qui la beauté d'un édifice réside dans sa disposition.

Les façades de l'Hôtel de Ville-Bibliothèque de Moulins sont les seuls éléments encore perceptibles aujourd'hui. Elles se caractérisent par une extrême simplicité décorative et une grande homogénéité due à la monochromie du matériau: le grès de Coulandon, pierre issue de la région moulinoise, de couleur beige-rosée.

La façade principale, située sur la place publique, en face du beffroi de la ville, révèle une grande sobriété et une simplicité dans l'ornementation qui lui confèrent un caractère monumental. Cet aspect donné à l'élévation s'inscrit dans la lignée des édifices publics construits à cette époque, qui devaient représenter le pouvoir et qui étaient les symboles de l'identité communale. La composition de la façade permet de deviner la distribution interne de l'édifice: les deux niveaux sont marqués par la superposition d'arcades et une correspondance est établie entre les

Les autres œuvres de François Agnétý

La production d'Agnétý se concentre dans le département de l'Allier où il occupe les fonctions d'architecte en chef du département de 1820 à 1839 :

- L'Établissement Thermal de Vichy, 1821-1839, en collaboration avec Roze-Beauvais
- Le Grand Séminaire de Moulins, 1826-1836
- L'aménagement d'un jardin anglais avec la construction du "Pavillon de promenade" à Bourbon l'Archambault, 1833
- Les plans de l'Établissement Thermal de Néris-les-Bains, en 1844.

baies et les salles. L'architecte utilise les éléments chers à Durand : l'arcade, l'ouverture en plein cintre et la fenêtre thermale. La façade postérieure contraste avec la façade d'entrée par son apparence austère et la pauvreté de son décor.

L'ordonnance de ces deux façades est une référence indirecte au monde antique par l'intermédiaire de la Renaissance Italienne : la façade principale emprunte la pureté, la sobriété et la monumentalité aux villas palladiennes, la façade de la bibliothèque semble s'inspirer du Palais Farnèse à Rome.

L'Hôtel de Ville - Tribunal - Maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (1823-1846), dessiné par l'architecte Ledru, avec une succession d'arcades, principaux éléments de l'architecture néoclassique.

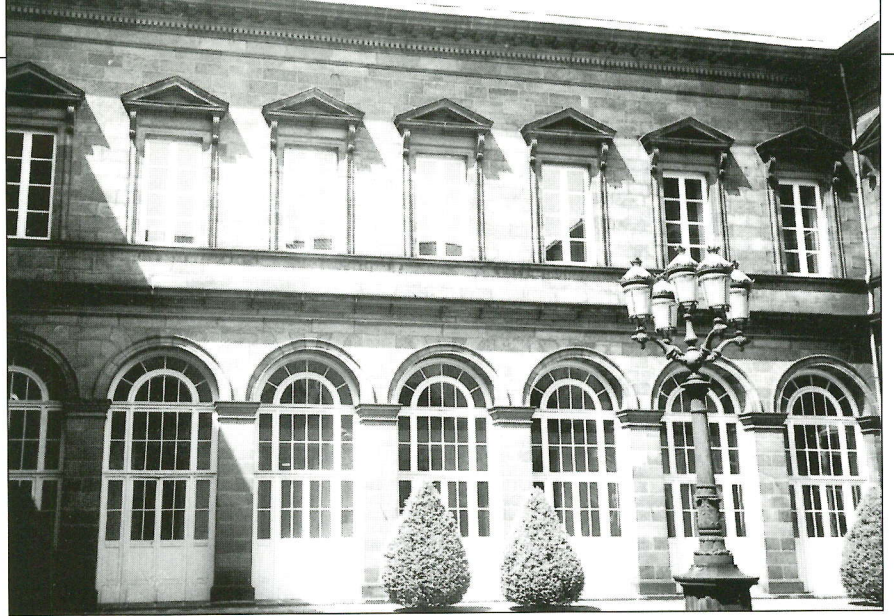


Photo : Ville de Clermont-Ferrand

Un exemple de l'architecture publique au début du XIX^{ème} siècle

Durant la première moitié du XIX^{ème} siècle, en Auvergne, comme dans toutes les autres provinces françaises, l'accroissement des fonctions publiques implique la construction d'édifices publics plus vastes qui présentent certaines ressemblances avec l'Hôtel de Ville-Bibliothèque de Moulins. Parmi les édifices réalisés dans les années 1820, l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne (1821) construit par Dalgabio, l'Hôtel de Ville Tribunal et Maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (1825-1836) de Ledru ainsi que le Palais de Justice de Riom (1824) de Degeorge offrent un plan traditionnel répondant au souci de symétrie et de prédominance du motif central qui est la cour bordée de portiques, proche du plan de l'Hôtel de Ville de Moulins. Un vocabulaire ornemental limité et l'utilisation des arcades, en accord avec l'esthétique néoclassique, sont présents dans ces quatre édifices.

Ces caractéristiques ne sont pas réservées aux édifices administratifs ou judiciaires. Le motif de l'arcade, élément principal de l'architecture néoclassique, privilégié par Agnétý, est également très développé dans l'architecture thermale : Ledru l'utilise sur les deux niveaux de la façade de l'établissement thermal du



La façade de la Cour d'Appel de Riom (1824), de Desgeorges.

Mont-Dore (1810-1832), à Vichy, le projet de 1820, dessiné par Roze-Beauvais et Agnétý pour l'établissement thermal, comprend une élévation principale composée, au premier niveau, d'une vaste galerie de dix-sept arcades en plein cintre et, au second niveau, de dix-sept fenêtres cintrées. L'arcade superposée sur plusieurs niveaux est également un élément présent sur les façades des théâtres construits à cette époque. Parmi ces constructions, on peut rapprocher la façade de l'Hôtel de Ville de Moulins de celle du grand Théâtre de Lyon (1826-1842) conçu par Chenavard, Pollet et Dardel.

C'est avec l'Hôtel de Ville de Moulins qu'Agnétý dévoile son talent. L'édifice, qui exerce encore ses fonctions aujourd'hui, permet d'ajouter une notion sous-jacente à la doctrine de Jean-Nicolas-Louis Durand, celle de la pérennité de ce type d'architecture. En appliquant les différentes théories de son époque et en empruntant des éléments du passé, Agnétý a construit un édifice public représentatif du pouvoir, bien intégré dans la ville de Moulins, qui constitue encore aujourd'hui un décor prestigieux au cœur du centre historique.

Séverine Faure

ITC

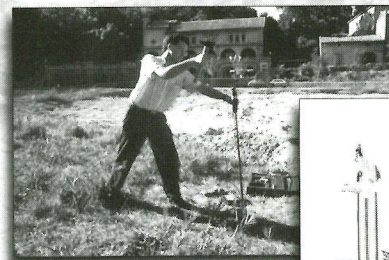
INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

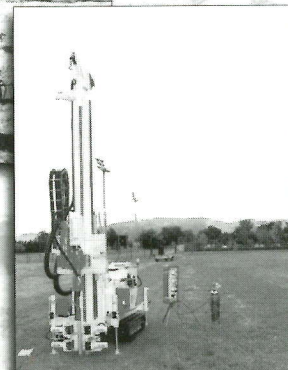
- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
 - Bâtiments tertiaires
 - Bâtiments industriels
 - Ouvrages d'Art
 - Béton - Béton précontraint
 - Charpente Acier - Bois
 - Electricité - Câblage informatique
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

SOL SOLUTION

Etudes Géotechniques



▲ PANDA



Forage ▶



Géoendoscopie ▲

SOL SOLUTION
ZAC des Portes de Riom
63200 RIOM

Tél. : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80

E.mail : sol.solution@wanadoo.fr

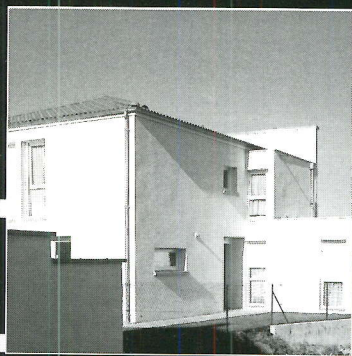
Site internet : sol-solution.fr

C l e r m o n t - F e r r a n d

P u y - d e - D ô m e

Bellevue

Opération "Bellevue" sur les côtes de Clermont



Situés en belvédère sur la frange du plateau de Bellevue, les cinq nouveaux pavillons, composés chacun de deux logements – au total, huit T5 et deux T4 –, bénéficient d'une vue panoramique sur les côtes de Clermont. Après les opérations de démolition, la réhabilitation de 132 maisons de ville et la construction de trois programmes de logements collectifs – 112 à "Lafayette", 64 à "Médicis" et 102 aux "Grandes Terrasses" –, "Bellevue" devient la première opération de logements individuels lancée sur la ZAC "Les Jardins de l'Oradou", ancienne cité Michelin aménagée depuis 1992 par Scic Habitat.

Implantées sur un terrain de 4 000 mètres carrés, les "cinq maisons jumelées, sur des parcelles en lanières de 7,50 mètres, prolongent l'ancienne cité jardin ouvrière, en offrant des pignons ouverts, dressés vers le paysage". En décrivant leur projet, les architectes rappellent aussi que "cette dis-

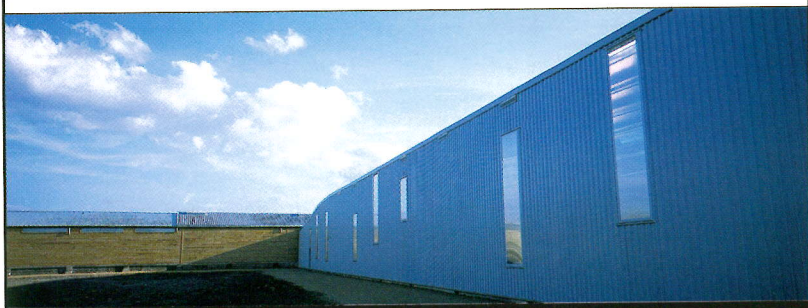
position cherche à conserver une transparence de la cité jardin vers le paysage et permet à la lumière du sud de pénétrer dans le terrain orienté plein nord". Ils ont d'ailleurs été choisis par le maître d'ouvrage pour "la capacité d'intégration du nouveau groupe de maisons au reste de la cité, les parcelles parallèles et les maisons alignées répondant à cet objectif".

Grâce à cette orientation, les cuisines donnent sur des patios protégés, profitant ainsi de l'ensoleillement du sud. Chaque logement dispose d'un garage, d'un cellier et d'un jardin privatif. Inaugurée en octobre dernier, l'opération bénéficie de prêts locatifs sociaux (PLS) du Crédit Foncier.

Architectes :
BFR Architectes (Philippe Bogacz, Anne Foury, Christian Roul)
Maître d'ouvrage :
SCIC Habitat Auvergne et Bourbonnais
Ouverture : 2001

Illustration : BFR Architectes

Nouvelle usine, nouveaux produits



L'alliance du bois et du métal

Mâts d'éclairage – Mobilier de terrasse – Mobilier urbain

L'extension des locaux de l'usine AUBRILAM de Brioude (4 100 m²) se présente par l'union du bois et du métal. Cette union renvoie à l'identité même des produits AUBRILAM.

Le bois sous la forme d'une charpente lamellée-collée organise un volume tout en longueur.

Cette charpente se déforme par variation sensible de chaque portique jusqu'à s'enchaîner dans le bâtiment existant et ressortir sur sa face opposée. L'ensemble se drape d'une peau de bardage métallique accompagnant cette déformation et jouant d'alternances zébrées avec des feuilles de polycarbonate.



Cette réalisation est l'œuvre du cabinet d'architecture Marcillon-Thuillier à Clermont-Ferrand.

AUBRILAM

87, rue Fontgèze - 63057 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 31 86 86 - Fax 04 73 31 86 87
E-mail : mobiurbain@aubrilam.fr
www.aubrilam.fr

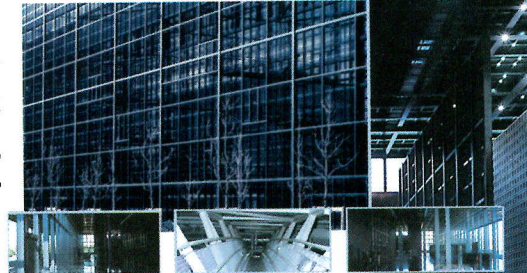
Concevoir, développer, produire, commercialiser sont les missions d'AUBRILAM

constructions

GAGNE

Constructions métalliques

Les Baraques
BP 62
43002 LE PUY-EN-VELAY
Cedex
Tél. 04 71 03 10 21
www.gagne.fr
E-mail : ga@gagne.fr



- Ponts, ouvrages d'art
- Stades
- Locaux administratifs et de prestige
- Aéroports
- Bâtiments environnement

Bâtisseurs de toujours...

apave

et CETE

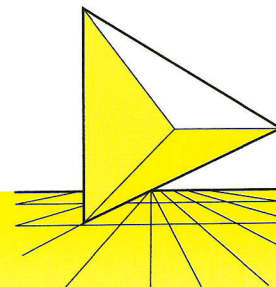
Votre partenaire technique

Une équipe expérimentée dans votre région

Contrôle des constructions - SPS
Electricité - Energie - Prévention
Gestion de la qualité - Thermique - Machines
Formation - Environnement

30, boulevard Maurice Pourchon - 63039 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. : 04 73 31 90 00 - Fax : 04 73 31 90 10

QUALITÉ - FIABILITÉ - SÉCURITÉ



EUCLID

INGENIERIE

STRUCTURES
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
GÉNIE CLIMATIQUE
ÉLECTRICITÉ

16, rue Fernand Forest
ZA
63540 ROMAGNAT
Tél. : 04 73 26 79 60
Fax 04 73 27 68 77
E-mail : contact@euclid-fr.com

AGICCES

SARL au capital de 10 000 Euros

Agence
Ingénierie
Chauffage
Climatisation
Electricité
Sanitaire

40, rue Drelon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 0 473 340 239
Fax 0 473 355 127
Email : agicces@libertysurf.fr

BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : BETALM@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

Le Conseil

de l'Ordre souhaite

la bienvenue

aux confrères

récemment inscrits

à notre Tableau :

Victoria ANDRÉ,

Thomas BERNARD,

Vincent

BRUGEROLLES,

Paulo DOMINGUES,

Anne

KERGROHENN,

Michaël

LEMONNIER,

Bernard LION,

Alexis MAGNIER,

Noëlle MARGOT,

William SANCHEZ,

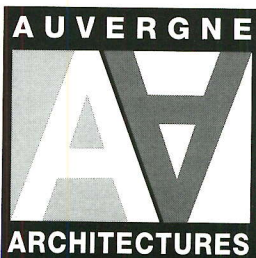
Pierre SAUVADET,

Ilya SÉMIONOFF,

Jean-Paul

VALIGNY.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
ISSOIRE Puy-de-Dôme	Aménagement du quartier Halle-Postillon	Ville d'Issoire	25/06/01 Allibert	Assimacopoulos/ C.E.U/ Reuillard-Fontvieille/ Morand-Tolla/	24/01/02 Allezard-Chambon	Morand-Tolla/	615 000 € HT
LE LIORAN Cantal	Construction du nouveau tunnel du Lioran	L'Etat représenté par le Préfet du Cantal	19/12/01 Bruhat, Gendre	Aitz/ Nayetch/ Espagne-Allègre-Eschalier/			76 225 000 € HT
PUY MARY Cantal	Aménagement d'un bâtiment d'accueil au Pas de Peyrol et à ses abords	Conseil Général du Cantal	12/02/01 Ameil D.	B.M. Architecture/ Bruhat-Bouchaudy-Dodel/ Bouniol/			610 000 € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Construction des bureaux de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	07/09/01 Brun J.-F.	Reuillard-Fontvieille/ Jalicon/ Atelier 4/	09/11/01 Brun J.-F.	Jalicon/	3 580 000 € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Mise en sécurité de l'hôpital de Riom	Centre Hospitalier Guy Thomas			24/10/01 Allezard-Chambon	Marché négocié entre : Panthéon/ Espinasse-Maillet/ Léaud-Rambourdin-Rivoire/ Retenu par le maître d'ouvrage : Panthéon/	1 150 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Construction de 12 logements individuels, av. du Président Auriol	Office Public d'HLM de la Ville de Montluçon			09/11/01 Courtial	Delamare/	915 000 € HT
MARINGUES Puy-de-Dôme	Restructuration de la maison de retraite l'Ombelle	Maison de retraite l'Ombelle	31/10/01 Montrieul	Priam-Isselmane-Montzimir/ Ad Quatio-Bosloup-Ravoux/ Panthéon/			2 702 195 € HT
DOYET Allier	Restructuration d'un groupe scolaire	Commune de Doyet			09/11/01 Courant	Marché négocié entre : Perrin-Recoules/ Kergrohenn/ Alves/ Retenu par le maître d'ouvrage : Kergrohenn/	1 150 000 € HT
BRUGHEAS Allier	Construction d'un groupe scolaire	Commune de Brugheas			18/12/01 Montrieul	Marché négocié entre : Alvergnat N. et R./ Micaud/	
BLAVOZY Haute-Loire	Restructuration du centre socio-culturel, construction d'un centre petite enfance, extension du gymnase	Commune de Blavozy			10/01/02 Courant	Marché négocié entre : Miramand-Dupré/ Rambert/ Boudignon-Allibert/ Assimacopoulos/ Retenu par le maître d'ouvrage : Miramand-Dupré/	600 000 € HT
LURCY LEVIS Allier	Restructuration du collège	Département de l'Allier			10/01/02 Morand, Ressouche	Marché négocié entre : Bouesnard/ Atelier 4-Delamare/ Perrin-Recoules/	966 000 € HT
LAPALISSE Allier	Restructuration de l'internat et de l'externat au collège Lucien Colon	Département de l'Allier			10/01/02 Courtial, Morand, Ressouche	Marché négocié entre : Alvergnat N. et R./ Hébrard-Nicolaon/ Riatus-Marcaud/	988 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Restructuration du collège Jules Ferry	Département de l'Allier			10/01/02 Courtial, Morand, Ressouche	Marché négocié entre : Fouquet/ Kergrohenn/ Sole/	1 672 240 € HT
VARENNE-SUR-ALLIER Allier	Reconstruction du collège	Département de l'Allier	10/01/02 Morand, Ressouche	Esteves/ Faget-Gendre-Montrieul/ Ricaud-Barnichon/ Ameil D. - Brun J.-F./ Martin-Bruhat-Bouchaudy-Dodel/ Pichon-Spiral/			3 800 000 € HT
ST-PIERRE-LA-BOURLHONNE Puy-de-Dôme	Projet d'aménagement du Col du Béal	Communauté de communes du Pays d'Ollergues	22/02/02 Courant	Bruhat-Bouchaudy-Dodel/ Bogacz-Foury-Roul/ Faget/			800 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Réhabilitation de la tour C2 - Ville gozet	Office Public d'HLM de Montluçon			01/03/02 Courant	Marché négocié entre : Foulet/ Gallerano/ Kergrohenn/ Delamare/	370 000 € HT
SIAUGUE SAINTE MARIE Haute-Loire	Rénovation de l'école d'enseignement primaire et création dans le même bâtiment d'un centre de loisirs sans hébergement	Communauté de communes du Langeadois			06/06/01 Courant	Alves/	33 453 807 € HT



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Nom Société ou Organisme

Adresse

Code postal Ville

Date..... Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand



COMMUNICATION IMPRIMÉE

Conception et réalisation
d'imprimés depuis 1919

www.gdebussac.fr

04 73 42 31 00



et



AGENCE INTERNET COMMUNICATION MULTIMÉDIA

Conception et réalisation
de sites depuis 1996

www.debussac.net

04 73 40 65 65

Une nouvelle réalisation du Conseil Régional d'Auvergne

Un espace ouvert à toutes les musiques

le zénith

de la Grande Halle d'Auvergne

Le Rendez-vous des Grands Spectacles

Grâce à la mise en œuvre d'une technologie exceptionnelle (capacité d'accueil jusqu'à 8 500 personnes, acoustique spécifique à chaque représentation, géométrie de la salle adaptable...), le Zénith de la Grande Halle d'Auvergne sera le passage obligé des grandes tournées internationales musicales, théâtrales, sportives et de danse. Au cœur de l'événement, l'Auvergne sera bientôt une destination de références.

AUVERGNE
CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE